BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2904

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 2 mars 1932 NO 52

Manque de confiance mutuelle

Le *Winnipeg Free Press*, 23 courant, reproduit du *New York World-Telegram* une caricature représentant la Ligue des Nations, debout sur le seuil du temple, personnifiant l'ange de la paix et s'adressant à la France. Celle-ci apparaît sous une mine plutôt grotesque, coiffée du bonnet phrygien, une énorme épée gauchement suspendue à son côté, les pieds nus dans des sabots, la France présente à la Ligue un canon de gros calibre sur lequel on lit: *World Police*. Et la caricature est surmontée de l'inscription: *A Strange Idea of Peace*. C'est donc la France que l'on blâme.

Et, cependant, à la même page paraît, sous le titre *Italia Irredentia*, un article d'un correspondant romain du *Winnipeg Free Press*, dont voici la substance:

De même que l'Allemagne désire élever ses forces militaires au niveau de celles de la France, ainsi l'Italie veut abaisser les armements français au niveau des siens, surtout la marine. Incidemment, l'Italie veut la suprématie de la Méditerranée.

Mussolini ne chante plus du haut des toits qu'il faut armer son pays, et Grandi, ministre des Affaires étrangères, prône la trève sous les auspices de la Ligue. Mais, de fait, l'Italie cherche toujours le contrôle de la Méditerranée et une aviation égale à celle de la France. Peu de gens le savent, mais il y a plus de soldats sous le drapeau en Italie qu'en France.

L'Italie appuie la thèse allemande et russe de désarmement, quand cela est dirigé contre la France. Elle-même ne cède pas un pouce de ses revendications de parité navale avec sa voisine.

De toutes les nations européennes, l'Italie est celle qui consacre à ses armements le plus haut pourcentage de son budget; c'est-à-dire, 23.6 pour cent de son revenu. Tandis qu'en 1930-1931, la France, --- alors au plus fort de ses travaux de fortifications, --- ne dépensa que 21.9 pour cent des siens pour fins militaires.

L'Italie continue son vaste programme de construction de vaisseaux de guerre;elle est aussi la seule nation au monde dont l'armée est aujourd'hui plus grande qu'avant le guerre.

En 1914, l'Angleterre avait un effectif militaire de 174,000 hommes, elle n'en a que 144,552. La France a réduit les siens de 148,780 hommes, Mais l'Italie a aujourd'hui 200,000 soldats de plus qu'en 1914. Elle en a 60,000 de plus que la France.

"A l'état où en sont les choses" dit en terminant le correspondant du *Free Press*, la France veut les armements pour se protéger contre la puissante Allemagne; l'Italie, contre la France; la Yugoslavie, contre l'Italie; et ainsi de suite..."

* * *

Quelles que soient chez diverses nations les ambitions de conquête territoriale, où, peut-être, de la part de certaines voisines, quelque dessein de revanche, ou, encore, chez d'autres, le besoin de dominer les mers pour protéger des colonies et les maintenir dans l'obéissance; une chose apparaît clairement de l'état d'esprit européen: les puissances ne se fient pas l'une à l'autre.

La conférence de Genève aura donc fort à faire pour obtenir qu'effectivement et loyalement tout le monde dépose les armes et qu'aucune nation ne puisse imposer sa loi à une autre.

Mais pourquoi ridiculiser la France de ce qu'elle suggère l'établissement d'une force internationale capable d'arrêter l'envahisseur injuste et de contraindre tout récalcitrant à se soumettre aux décrets de la Ligue?

LE PROJET TARDIEU

Une force internationale au service de la Société des Nations

En marge de l'article de fond, intitulé "Manque de confiance mutuelle, nous reproduisons ici l'esquisse que fait Robert Lambel, dans l'Illustration", du projet Tardieu, soumis à l'étude de la Conférence du Désarmement;

"Il comporte d'abord l'internationalisation de l'aéronautique civile de transport et la limitation des aéronautiques de bombardement. L'aéronautique civile internationale de transport serait placée sous le contrôle direct de la Société des Nations, qui conserverait sur elle un droit permanent de réquisition, et les hautes parties contractantes s'en engageraient à ne pas mettre l'embargo sur ses appareils et à ne pas les capturer. Quant aux engins aériens de bombardement, ceux qui dépasseraient un certain tonnage autorisé seraient réservés à la constitution d'une force militaire organiquement internationale, autrement dit, ils serviraient à former la plus forte armée aérienne du monde que, seule, la Société des Nations pourrait utiliser.

"Dans le même ordre d'idées, les batteries d'artillerie lourde à grande puissance, les bâtiments de ligne munis de canons d'un calibre supérieur à m|m ou d'un tonnage supérieur à 10,000 tonnes ainsi que les sous-marins de gros tonnage ne pourraient être possédés que par les puissances qui s'engageraient à les mettre immédiatement à la disposition de la Société des Nations en cas d'application de l'article 16 du Pacte et d'action commune.

"Enfin, une force internationale serait créée, composée de deux éléments: 1o une force de police internationale pour prévenir la guerre constamment disponible, avec droit de libre passage pour occuper en période de crise les régions où aurait surgi une menace de conflit; 2o un premier échelon de force de coercition pour réprimer la guerre, si elle avait éclaté, et pour porter un secours immédiat à tout Etat victime d'une agression.

Le projet prévoit en plus l'interdiction toujours des gaz toxiques des produits bactériologiques, des bombardements aériens on terrestres... au delà d'une certaine distance à l'arrière du front de bataille, etc....

La proposition a vite capté l'attention de la conférence. Plusieurs délégués l'approuvent. D'autres sont réticents. Certaines la critiquent ou n'en veulent pas. Nous ne croyons pas qu'elle soit acceptée.

Quoiqu'il en soit, la France fait preuve de logique. Qui veut la fin veut les moyens. La fin des délibérations, c'est la paix, donc la guerre hors la loi. Le monde demande la paix. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreuses pétitions, la "longue théorie de femmes ployées sous le poids des liasses", agissant au nom de cinquante-six pays et recueillant huit millions de signatures.

"Voix féminines, voix de la jeunesse, voix des élites intellectuelles des bourgeois, des travailleurs, voix des foules invisibles dont les signatures montaient comme des flots, dit Noëlle Roger, toutes ces voix si différentes et pourtant unanimes exprimaient devant la conférence la même imploration, la même révolte, lançaient contre la guerre le même anathème."

Miss Dingman. Etats-Unis, en présentant les pétitions de son pays déclara: "Derrière chacun de ces noms il y a une personnalité vivante qu'une grande crainte étreint.."

"Si la conférence échouait, sainte serait la colère qui jaillirait du coeur des peuples puisqu'elle serait en faveur de la paix."

La France ne veut pas s'attirer l'ire des peuples. Elle désire sincèrement la paix. Voilà pourquoi elle propose de rendre à la Société des Nations une autorité exécutoire, c'est-à-dire d'outiller cette souveraine dans l'arbitrage des différends internationaux d'une force militaire lui permettant d'imposer une sanction à ses lois ou de faire respecter ses décrets.

Elle sait, nous savons tous, qu'une loi privée de sanction — à moins de se transporter dans un monde meilleur, et encore, — est lettre morte.

S'en remettre à l'honnêteté est une bien faible garantie de sécurité; c'est la plupart du temps se jeter dans la gueule du loup. Que penserait-on d'un conseil de ville qui dirait à ses administrés: Vous nous avez donné votre parole d'honneur, nous allons maintenant abolir la gendarmerie de sûreté. Vous repondriez: le jour où la gendarmerie sera supprimée, disparue sera la sécurité publique.

La loi éternelle, munie de la plus forte sanction: vie éternelle heureuse ou malheureuse, trouve des transgresseurs; les lois civiles les mieux armées de sanctions pénales ne sont pas toujours observées. Que dire donc des lois de la Société des Nations qui traitent des intérêts de tous les pays, gouvernés par des souverains tout-puissants.

La terre de Shanghaï labourée par les projectiles, nous en fournit une preuve péremptoire, irrécusable. Les canons ont-ils cessé de cracher la mort à la requête des émissaires de la S. D. N.? Non! Depuis l'ouverture de la conférence du désarmement, les hostilités s'no-japonaises ont-elles ralenti? Au contraire! Elles ont repris de plus belle.

"Une société des nations sans force coercitive est comme un père de famille, un roi sans autorité...

On peut discuter le plan Tardieu, l'approuver ou le rejeter comme réalisable ou non, on ne saurait nier ou ignorer le principe qui l'a fait naître: la nécessité d'une sanction apte à faire respecter les lois et décisions édictées par la voix autorisée de la Société des Nations.

Aux délégués donc de penser mieux que ceux de la France et de trouver la sanction efficace aux lois qui assureront la paix mondiale à laquelle aspirent si ardemment tous les peuples.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Le Communisme chez nous

Ottawa. — Le 22 février, la colline du Parlement d'Ottawa avait l'apparence d'une place assiégée. Les portes étaient flanquées de sergents armés de leur "45" automatiques. C'est que A. E. Smith — ancien ministre méthodiste de Brandon, et un moment modérateur de l'assemblée méthodiste, aujourd'hui l'un des principaux coryphées des communistes — conduisait une délégation communiste de Toronto chez le premier ministre Bennett. Il fut éconduit sans façon. Ainsi la colline parlementaire ne fut pas souillée par le pied communiste, Smith et séquelle ont déguerpi sans trompette.

x x x

QUEBEC. — Cette année, la clôture de la session a été marquée par un déploiement policier considérable. On sait que les communistes devaient rendre visite au premier ministre. La Chambre avait décidé que le premier ministre recevrait leur représentant, mais non le groupe de 20 ou plus qui devaient venir.

Les communiste ayant persisté à venir au nombre de vingt, la police a agi et six communistes ont été arrêtés. Il y avait des agents dans tous les corridors et à toutes les portes du Parlement.

x x x

VANCOUVER. — La semaine dernière, 5,000 affamés — *hunger marchers* — de Vancouver, New Westminster et de Fraser Valley, ont paradé sur la rue Cambie, Vancouver. En tête du défilé flottait le drapeau anglais, à la queue, l'emblème de l'Union Soviétique. Ils ont reçu bon accueil à l'hôtel de ville. Il n'est pas besoin d'aller en Russie pour voir des drapeaux rouges!

Les Activités de l'A.C.F.C.

LE BILINGUISME AU BUREAU DE POSTE

Un comité paroissial attire notre attention sur un fait qu'il vient de constater et de discuter. Il s'agit des formules postales bilingues.

L'administration des postes avait coutume d'envoyer à ses bureaux locaux d'endroits français, des cartes postales, des reçus pour colis assurés, des déclarations de douanes *bilingues*. En certains endroits, elle ne le fait plus.

A qui la faute?

Pas à l'administration générale bien sûr! Le ministre des Postes actuel a déjà montré combien il tient au bilinguisme dans son ministère et dans tout ce qui en ressort.

A l'administration provinciale? Peut-être.

Au maître de poste local? Peut-être aussi.

Mais la faute est surtout à nous.

Si nous exigions que toutes ces formules... et d'autres, scient bilingues, cela n'arriverait certainement pas. Car les employés des postes doivent répondre à nos demandes légitimes. Et celle-ci est légitime!

A quoi sert donc cette vaste campagne, menée depuis quinze ans d'un bout du Canada à l'autre, pour obtenir du bilinguisme au Service des Postes si, maintenant qu'un grand pas est fait dans ce sens, nous négligeons d'en profiter.

Maîtres des postes de langue française, vous devez déclamer, au nom de vos clients, des cartes postales et des formules bilingues. C'est votre devoir.

Comités paroissiaux de l'A.C.F.-C., vous devez surveiller de près cette affaire. Vous devez lancer ce mouvement dans votre groupe. Vous devez prêcher l'exemple.

Si on vous refuse, veuillez nous en aviser aussitôt. Nous nous chargerons du reste.

LAC PELLETIER.

Voici les noms des officiers du comité paroissial pour 1932; président: M. Aquila St-Jacques; vice-président: M. J.-A. Monette; Sec.-trésorier: M. L.-E. Dumesnil.

JACK-FISH-LAKE.

Ici le comité paroissial cette année se compose de: aumonier: M. l'abbé Antonio Coursol; président: M. Henri Bru; vice-président: M. J.-N. Carrière; sec-trés.: M. John Lavoie, Jr.; directeurs: MM. Charles Day, Robert Lavoie, Sr., Antoine L'Heureux, Henri Berner, Edmond Gagné.

PRINCE-ALBERT.

A Prince-Albert, le Club Canadien a décidé de se fusionner avec le cercle de l'A.C.F.C. L'élection des officiers a donné le résultat suivant: président: M. J.-N. Jutras; vice-président: M. W.-A. Légault; trésorier: M. R. Pelland; secrétaire: Mme J.-W. Brodeur; aumônier: le R. P. Valois, o.m.i.; directeurs: MM. A. Godin, J.-W. Brodeur; Mlles G. Duval, S. Legault.

On organise une partie de cartes qui aura lieu dimanche, le 6 mars. Tous les Franco-Canadiens des environs de Prince-Albert sont cordialement invités à cette soirée.

FORGET.

Le comité paroissial a été reconstitué le 8 février. Il se compose de: président M. Fortunat Marchand; vice-président: M. Oscar Dechief; sec.-trésorier: M. l'abbé J.-A. Lachapelle, curé; directeurs: MM. François Hudon, Louis Marchand, Napoléon Dubuc, Armand Dechaine.

DUMAS.

On pourra lire, dans une autre page, un intéressant rapport des activités du comité paroissial de cette paroisse. Nous le félicitons grandement.

Nos félicitations aussi au chef de région, M. Sirois, qui visite tous les cercles de sa région, à tour de rôle.

LEBRET.

Le comité paroissial reconstitué le 14 février se compose de: président honoraire: R. P. C.-E. Paquette, o.m.i., curé; président: M. J.-Z. Lafleur: vice-président: M. J.-A.-R. Longpré; secrétaire-trésorier: M. Rosario Paquin; correspondant au *Patriote;* R. P. G. Boileau, o.m.i. -Z

RADIO.

N'oubliez pas le concert français de *La Liberté*, samedi soir prochain de 8 à 9 heures, heure centrale, et de 7 à 8 heure, des montagnes. Envoyez un mot d'appréciation à *La Liberté* 619 avenue McDermott, Winnipeg.

ZENON-PARK.

M. Albert Marchildon, secrétaire du comité paroissial, vient de nous faire savoir que le cercle de cet endroit a expédié à Ferland, la semaine dernière, un char contenant 700 minots de patates et autres légumes. Nous remercions de tout coeur nos bons amis de Zénon-Park de leur générosité.

Commissaires d'Ecole.

Nous avons encore plusieurs institutrices bilingues à placer. Les commissions scolaires qui n'auraient pas encore trouvé d'institutrices peuvent donc s'adresser à nous.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.,
VONDA, SASK.

Attention

Avis aux Chroniqueurs

Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier cette semaine les intéressantes chroniques qui nous sont parvenues mardi, à cause du manque d'espace. Nous leur donnerons la priorité dans le prochain numéro.

x

Aux Fermiers

Nous prions les fermiers de lire en page quatre, une étude détaillée des fluctuations du marché des grains. Cette analyse est très fouillée et contient de précieuses informations. N.D.R.

Intronisation de S. E. Mgr Villeneuve sur le siège de Québec

Présence de nombreux évêques -- Les parents -- Adresse du clergé -- Réponse de S. Exc.. Mgr Villeneuve -- La hiérarchie catholique représentée



Grandiose Cérémonie

Québec --- Au milieu de toute la pompe des rites liturgiques en présence du représentant du Souverain Pontife, des dignitaires de la hiérarchie catholique du Canada, venus jusque des confins de notre vaste dominion, des plus hauts représentants de l'autorité civile et militaire, du corps professoral de l'Université Laval et d'une foule immense et recueillie de fidèles et de prêtres qui remplissaient les nefs et les galeries de la cathédrale resplendissante, Son Excellence Mgr Jean Marie Rodrigue Villeneuve, oblat de Marie Immaculée, premier évêque de Gravelbourg, a été intronisé sur le siège archiépiscopal de Québec et est devenu le primat de l'Eglise Canadienne.

Témoins émus de cette inoubliable manifestation religieuse, M. et Madame Rodrigue Villeneuve, père et mère du nouvel archevêque, et le R. F. Liguori, des frères des Ecoles Chrétiennes, son frère, avaient pris place aux premiers rangs du bas-choeur accompagnés d'autres membres de la famille de Son Excellence. Les yeux de l'assistance se portèrent à plusieurs reprises sur ces heureux parents, qui suivirent avec recueillement les diverses phases de l'accession de leur fils au trône de Mgr de Laval.

Les témoins de la cérémonie, qui marquait la fin du deuil de l'Eglise de Québec, en garderont une impression profonde.

Trois belles allocutions marquèrent cette fête. Son Excellence, le Délégué Apostolique souligna, tout

(Suite à la page 2)

Le Sacrè de Son Excellence Monseigneur Arsène Turquetil

Le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, S. Exc. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., a été sacré, sous le titre d'évêque de Ptolémais à la basilique de Montréal --- S. Exc. Mgr G. Gauthier officait, assisté des vicaires apostoliques du McKenzie et du Keewatin. --- Sermon par Mgr Courchesne, --- Le délégué apostolique assistait avec 28 archevêques et évêques.

Montréal. --- En présence du délégué apostolique, de trente archevêques et évêques, d'un très nombreux clergé de représentants de gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et d'une grande assistance d'amis et de fidèles, a eu lieu mardi, le 23 février à la basilique de Montréal le sacre de S. E. Mgr Turquetil, o.m.i., évêque titulaire de Ptolemais et premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

L'évêque consécrateur était S. E. Mgr Gauthier, administrateur apostolique de Montréal et les co-consécrateurs: NN. SS. Gabriel Breynat, o.m.i., évêque titulaire d'Adramyte et premier vicaire apostolique du Mackenzie et Ovide Charlebois, o.m.i., évêque titulaire de Bérénice et premier vicaire apostolique du Keewatin.

LE SERMON

S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, a donné le sermon de circonstance.

"Mon Père, je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, par leur prédication, croiront en moi, pour que tous soient un en Nous, afin que le monde croie que Vous m'avez envoyé," (St. Jean, XVIII, 20, 21.)

Demain, nous serons associés à la jubilation de l'Eglise de Québec. Une voix auguste dira les titres de Monseigneur l'archevêque à l'unanime confiance qui l'accueille.

Ce matin l'Eglise entière de notre pays veut se trouver dans ses chefs, autour d'un autre fils de Mazenod, au moment où le Souverain Pontife élève son âpre champ d'apostolat au rang d'une chrétienté constituée, et confère au Préfet Apostolique d'hier la plénitude du sacerdoce. Monseigneur le Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson, il vous est bien impossible de ne pas percevoir dans la vénération et la charité qui vous entourent ici, ainsi que votre famille religieuse encore plus souvent à la peine qu'à l'honneur, le sentiment de la présence morale qui unit tous les coeurs en cette basilique.

DOUBLE TACHE

Méditons sur la double tâche du sacerdoce perpétué ici-bas par l'épiscopat.

Deux grands actes universels ont manifesté la bonté de Dieu; la production des créatures raisonnables vers Dieu qui se propose à elles comme une fin surnaturelle, en leur donnant les ailes de la grâce pour y parvenir.

Dieu pouvait se borner à nous envoyer son Fils pour opérer la rédemption des hommes, et laisser ensuite à chacun la tragique responsabilité de s'en appliquer les mérites. Il lui a plu de faire "que nous fussions ses coopérateurs, ce qui est l'oeuvre divine par excellence.

La présence sacramentelle devait recevoir l'honneur conquis par la vie et la mort de l'Homme-Dieu. Jésus y a pourvu à la dernière Cène, par l'institution du sacerdoce. Faites ceci en mémoire de moi, a-t-il dit à ses apôtres, et, dès ce moment, il désigne les coopérateurs de Dieu chargés d'entretenir dans le monde le culte de l'Homme-Dieu et

(Suite à la page 3)

Intronisation . . . .

Suite de la première page

d'abord, la joie qu'il éprouvait d'assister à l'intronisation du nouvel archevêque. Puis Mgr E. C. Laflamme, p.a., le dévoué administrateur du diocèse pendant la vacance du siège, offrit au successeur du cardinal Rouleau les hommages de son clergé et de ses fidèles. Son Excellence Mgr Villeneuve se leva ensuite et, parla de son trône.

ENTREE SOLENNELLE

Son Excellence Mgr Villeneuve fit son entrée solennelle dans sa cathédrale à huit heures précises, assisté de Mgr B. P. Garneau, p.d., et de M. le chanoine C.-E. Gagné. Portant la cappa magna, surmontée de la colerette d'hermine Mgr Villeneuve était précédé des prélats et des archevêques et évêques, et suivi de Son Excellence le Délégué Apostolique, qu'assistaient MM. les chanoines Geo. Miville et A. E. Meguire. Cet imposant cortège pénétra dans le sanctuaire aux accords puissants de l'orgue, que jouait M. Henri Gagnon.

Son Excellence Mgr Villeneuve fut reçu au maitre-autel par Mgr Laflamme, qui lui présenta la croix à baiser. Assis sur les degrés de l'autel, face à l'assistance, le nouvel archevêque prononça alors sa profession de foi.

Immédiatement après, M. l'abbé Edgar Chouinard, vice chancelier de l'archevêque, donna lecture en haut de la chaire, de la bulle apostolique annonçant à Mgr Villeneuve son ascension au trône archiépiscopal de Québec. Cette bulle avait été précédemment communiquée au chapitre métropolitain.

Mgr Villeneuve parcourut sa cathédrale, précédé des membres du clergé: Vicaires forains, membres du conseil d'administration du diocèse et curés, des chanoines honoraires, des prélats, et de son chapitre: NN. SS. les archevêques et évêques puis Son Excellence le Délégué Apostolique suivent le Pontife. Son Excellence Mgr Villeneuve passa au milieu des fidèles agenouillés, en les bénissant. Le cortège se déroula majestueusement aux accents du Te Deum, chanté en grégorien.

En arrivant à l'autel de la Sainte Famille, du côté de l'épitre Mgr Villeneuve et tous les dignitaires s'y agenouillèrent pour une courte prière. Ils revinrent alors dans le sanctuaire, où Mgr Villeneuve entonna une antienne.

La voix auguste du représentant du Souverain Pontife s'éleva à ce moment. Du trône aux draperies vertes qu'il occupait, face à celui de Mgr Villeneuve, Son Excellence Mgr Cassulo prononça une allocution dans laquelle il se dit heureux de partager la joie de l'Eglise de Québec, en cette circonstance.

MGR LAFLAMME

Voici en substance les paroles de Mgr Laflamme, vicaire capitulaire de Québec.

Le 6 juin dernier, dit-il, clergé et fidèles pleuraient la mort et priaient pour l'âme d'un prince de l'Eglise d'un grand archevêque, d'un père bien-aimé, l'illustre cardinal Rouleau. Ce soir, la même foule se presse dans la même basilique; mais comme le spectacle est différent: Pontifes, prêtres et fidèles sont à la joie, ils acclament un nouvel archevêque, notre nouveau père, Son Excellence Monseigneur Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve. Telle est l'existence de l'Eglise que sa vie se renouvelle sans cesse, que les deuils les plus cruels se réparent, que les pasteurs succèdent aux pasteurs, enseignant toujours la vérité et la charité, enseignant toujours Jésus-Christ:

Pour enseigner Jésus-Christ au milieu de nous, Monseigneur, vous vous êtes séparé d'une jeune Eglise à laquelle il est juste de dire que vous avez donné naissance. Ce n'est pas sans des appréhensions, aussi torturantes peut-être que légitimes, que vous venez prendre charge du troupeau qui est maintenant confié à votre zèle.

Beaucoup de consolations, nous sommes fondés à le croire, vous seront ménagées au cours de votre épiscopat. Ce vous est déjà un bonheur aujourd'hui sans doute de constater le plaisir et la joie avec lesquels vos diocésains vous accueillent. Plaisir véritable, joie très belle. D'avance, Monseigneur, on connaissait ici les dons éminents de votre esprit et de votre coeur.

Le peuple que votre ministère pastoral désormais doit affermir dans le Christ a bien ses défauts, petits et grands, des défauts canadiens, des défauts français, des défauts très humains. Ils ont également de belles qualités. Excellence: vous en êtes vous-mêmes persuadé. Vous trouverez en eux une foi vive et une religion vécue, vous trouverez en eux soumission et obéissance; vous trouverez en eux du coeur, du dévouement, de l'esprit d'apostolat.

Monseigneur l'Archevêque, au moment où vous montez sur le trône des Laval, des Briand, des Plessis, et des Eminentissimes Cardinaux Taschereau, Bégin et Rouleau: au moment où s'inaugure votre règne sur l'Eglise de Québec, mère de toutes les Eglises du Canada, nous vous offrons tous, avec l'expression de notre joie, avec l'hommage de notre soumission, de notre piété et de notre dévouement, nos voeux les meilleurs, nos souhaits les plus sincères: nous prions le Ciel d'éclairer vos conseils, de diriger votre action, de soutenir vos forces, de féconder vos travaux, de vous accorder une carrière longue et fructueuse, pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu.

LE CLERGE ET LES FIDELES DE QUEBEC

par Eug. C .L., P.D.

Ce fut alors au tour de Son Excellence Mgr Villeneuve de prendre la parole. Le successeur du Cardinal Rouleau, portant la mitre et la chape, parla de son trône à une assistance recueillie. Son discours d'une grande élévation de pensées, créa une profonde impression.

MGR VILLENEUVE

Voici un résumé de la réponse de Mgr Villeneuve:

Excellentissime et
Révérendissime Seigneur,

Vous êtes le Pape au milieu de nous. Aussi bien ma première parole s'adresse-t-elle à votre Excellence pour offrir au Souverain Pontife en votre personne l'hommage de ma vénération la plus filiale et de mon dévouement le plus absolu. Je sais bien, Excellence, que ce sont là en même temps les sentiments de cette chère Eglise de Québec dont je deviens en ce moment, par l'effet beaucoup de votre estime peut-être trop bienveillante pour moi, le Pontife et le Chef.

Sans aucun doute, Messeigneurs les Archevêques et Evêques, c'est principalement pour honorer cette Eglise de Québec mère de vos Eglises que vos Excellences Révérendissimes ont daigné venir ce soir me former une si brillante et si auguste couronne. Croyez que l'honneur que vous rendez ce soir à l'Eglise la plus ancienne du Canada, et le témoignage d'étroite union dans la charge épiscopale et de fraternelle sympathie que vous m'apportez, ne sont pas sans me toucher bien vivement et ajouter encore à tant de traits de votre bienveillance déjà gravés d'une façon inaltérable en mon souvenir.

Il en est ainsi particulièrement de vous, chers Révérendissimes Seigneurs des diocèses suffragants de cette métropole, qui voulez dans l'esprit de foi le plus édifiant vous ranger docilement à ma suite et reconnaitre en ma personne le *primus inter pares* que vous désigne l'autorité suprême.

Vous-mêmes, Monseigneur l'Auxiliaire, permettez que je rende ici à votre Excellence le témoignage de ma gratitude pour vos délicatesses envers le nouvel Archevêque de Québec avec le gage de ma confiance en même temps que de ma très vive affection.

Et maintenant, cher Monseigneur, le Curé de la Basilique, Messeigneurs et Messieurs les Chanoines, Messieurs et mes Révérends Pères, et vous, mes très chers Frères, je me tourne vers vous pour vous exprimer le sentiment du fond de mon coeur: c'est un sentiment d'attachement désormais infrangible et inaltérable dans le Christ.

Vous l'avez mentionné tout à l'heure, et je ne saurais en effet le taire, ce n'aura pas été sans un douloureux sacrifice que j'aurai quitté il y a quelques jours à peine mon Eglise bien-aimée de Gravelbourg et le premier troupeau confié à mon zèle pastoral.

Cependant, mes chers Frères, je ne vous viens certes pas avec la moitié seulement de mon coeur. Puisqu'il a plu à la divine et miséricordieuse sagesse de m'appeler à l'honneur d'être votre Archevêque, si je tremble à la pensée du fardeau que j'aurai à soutenir et de l'immense responsabilité de toutes vos âmes, me voici néanmoins avec vous rempli d'une sereine confiance que le Seigneur m'accordera de répondre aux desseins de son amour, et avec la détermination très ferme de vous consacrer désormais rien moins que tout mon dévouement et toute ma vie.

Monseigneur le Vicaire Capitulaire en votre nom à tous, les divers corps du clergé, les paroisses et les sociétés, les très distingués représentants du pouvoir civil, l'Honorable Premier Ministre de cette province et ses collègues, l'Assemblée et le Conseil législatifs tour à tour, enfin tout ce que possède Québec de distinction, d'autorite, de vertu et de foi pour ainsi dire sans pareilles, se sont empressés déjà et dans les termes les moins équivoques d'exprimer les sentiments de respect et d'affectueux dévouement que le vénéré prélat qui a été à votre tête pendant la vacance du siège vient d'une manière si saisissante de répéter.

D'ailleurs, je ne doute certes point, mes chers Frères, que malgré les souffrances inhérentes à la charge pastorale, vous ne m'apportiez, à partir de cette heure et pendant tout mon épiscopat, les consolations les plus profondes, comme vous venez de m'en offrir la généreuse espérance.

Ce n'est point le lieu de vous tracer même les grandes lignes du moins de mon programme épiscopal. Un autre document vous les fera tout de suite connaître. Qu'il me suffise de vous réitérer les premiers mots que j'adressais naguère au diocèse naissant de Gravelbourg: Je viens ici faire l'oeuvre d'un Evêque, c'est-à-dire avant tout protéger vos âmes du mal et les orienter vers l'éternité.

L'Eglise de Québec, j'en ai le ferme espoir, objet toujours d'une miséricordieuse tendresse de Dieu, s'avancera d'un pas de plus en plus alerte vers les hauteurs où le Seigneur lui marque ses destinées.

L'Immaculée Vierge Marie, mes Frères, votre Patronne, et celle aussi de l'Oblat qu'elle vous a donné pour Pontife et pour Père nous en obtiendra la faveur.

Tel est, Messeigneurs, Messieurs, mes Révérends Pères et mes bien chers Frères, ce que me font concevoir les gages de votre accueil en ce jour, et que je prie Notre-Seigneur de confirmer en vos coeurs en même temps que je vous réitère à tous mes plus ardentes bénédictions.

DANS L'ASSISTANCE

On remarquait les membres du cabinet provincial, les membres du conseil législatif, les représentants de la magistrature, du barreau, des administrations civiles, de la vie militaire et des autres professions, dans la nef de la Basilique.

Mgr L.-A. Paquet et Mgr P.-J. Fillion, recteur de l'Université Laval, venaient en tête du chapitre métropolitain, dans le sanctuaire.

Au nom des prélats, qui assistaient à l'intronisation, mentionnons Leurs Excellences Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa; Mgr Georges Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal; Mgr Charles McGuigan, archevêque de Régina; Mgr J.-S.-H. Bruneault, évêque de Nicolet; Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières; Mgr E.-A. Leblanc, évêque de St-Jean; Mgr T.-J. McNally, évêque de Hamilton; Mgr F. Couturier, évêque d'Alexandria; Mgr J. H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert; Mgr E. Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé: Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke; Mgr L. Rhéaume, évêque de Haileybury; Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; Mgr J.-T. Kidd, évêque de London; Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski; Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette; Mgr C.-A. Lamarche, évêque de Chicoutimi; Mgr B. Ladyka, évêque de la colonie ukrainienne au Canada; Mgr G. Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie; Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; Mgr J. Hallé, vicaire apostolique du Nord de l'Ontario: Mgr A.-E. Deschamps, évêque-auxiliaire à Montréal; Mgr A.-P. Comtois, évêque-auxiliaire aux Trois-Rivières; Mgr J. Guy, vicaire apostolique de Grouard; Mgr O. Plante, de Québec, et Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal et autres.

MGR VILLENEUVE ANNONCE DES NOMINATIONS

Mgr B. P. Garneau et Ph. J. Fillion vicaires généraux

MGR LAFLAMME, p.a.

Québec. — A la fin de son discours, en la basilique, Son Excellence Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve a annoncé les importantes nominations suivantes: Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque de Dobero, auxiliaire de feu le Cardinal Rouleau, est maintenu dans ces fonctions; Mgr L.-A. Pauquet, p.a., et Mgr Omer Cloutier, p.a. vicaires généraux depuis plusieurs années, deviennent vicaires honoraires, en reconnaissance des services rendus à l'Eglise de Québec; Mgr le chanoine B.-P. Garneau, P. D., secrétaire du chapitre métropolitain, et Mgr Ph-J. Fillion, p.a., recteur de l'Université Laval et supérieur du séminaire, deviennent vicaires généraux; Mgr E.-C. Laflamme, P.D., archiprêtre du chapitre et curé de la cathédrale, nommé pronotaire apostolique, par Rome, qui veut récompenser ainsi le zèle qu'il a déployé comme administrateur temporaire du diocèse. Un message annonçant cette nomination est arrivé de Rome.

La nomination de Mgr Fillion au poste élevé de vicaire général maintient la tradition qui veut que le Séminaire fournisse un vicaire général au diocèse. Mgr L.-A. Paquet représentait jusqu'ici le Séminaire à ce titre dans l'administration du diocèse. Mgr Fillion exercera ces fonctions tout le temps qu'il restera supérieur du séminaire, ainsi que l'a annoncé Mgr Villeneuve.

Les Centres Franco-Canadiens

LEOVILLE, Sask.

—Le 22 février, un incendie a réduit en cendres le magasin de MM. Fontaine et Couture. L'alarme fut donnée par M. Couture, qui parvint à se sauver en enfonçant une fenêtre.

NAISSANCES:

—Marie Bertha, fille d'Alfred Bruneau et Maria Lacerte; parrain et marraine, M. et Mme E. Boire.

—Le 8 février, Joseph, Pierre, Robert, fils de Gédéon Chalifour et d'Eva Casavant: parrain et marraine, M. et Mme Pierre Chalifour, oncle et tante de l'enfant.

—Le 15 février, Marie, Célina, Germaine, enfant d'Edmond Lavoie et Laura Vallée: parrain et marraine, M. et Mme Moïse Vallée.

—Une nouvelle bâtisse est en voie de construction. M. Anctil y ouvrira une boulangerie.

VAL-MARIE, Sask.

—Le 9 févriei, nous recevions un wagon de légumes et de linge provenant des paroisses de St-Eugène, de Prescott, de Chûte à Blondeau et de Ste-Anne de Prescott. Le tout a été distribué consciencieusement, tenant compte de la situation de chaque famille. De cette manière près de 200 familles ont été secourues. Les pois à soupe, en particulier, ont fait le bonheur de nos gens bien que chacun n'en ait reçu qu'une petite quantité.

—Nous étions vivement émus en manipulant ces innombrables paquets, sacs, boîtes: témoins éloquents de la charité des paroissiens d'Ontario.

Nous remercions de tout coeur tous ceux qui ont contribué à l'envoi de ces secours. Nous mentionnons spécialement l'honorable Belcourt, sénateur, président de l'Association Canadienne-Française d'Education, messieurs les curés des 3 paroisses donatrices et M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'A.C.F.C. C'est grâce à leurs initiatives que le wagon nous est arrivé sans difficultés.

Au nom de la population de Val-Marie, merci à tous, mille fois merci.

Nous profitons de l'occasion pour remercier également les gens de Wauchope. Il y a déjà quelque temps, nous avons reçu des légumes de cette paroisse.

Des liens de reconnaissance nous attachent à présent à tous ceux qui ont aidé à l'envoi de ces secours et les noms de ces paroisses bienfaitrices resteront gravés dans le souvenir de notre population.

ZENON PARK, Sask.

—Mercredi soir, le 17 courant, avait lieu dans une salle de New Osgoode, localité voisine, une joute de boxe, dont les principaux figurants étaient Eugène Prud'homme, de notre localité et un boxeur de Bjorkdale, Sask.

Environ 125 personnes de Zénon Park se rendirent à cette rencontre, qui avait été annoncée comme devant être excitante à plus d'un point de vue et qui causerait peut-être des surprises. Personne ne fût déçu à ce sujet, car la joute dégénéra en vrai bataille pour les contestants et se termina brusquement à la fin de la deuxième ronde, le boxeur étranger quittant le rond à ce moment sans l'apparence d'une égratignure et même sans dire une seule parole.

Dès la première ronde, au son de la cloche, le boxeur étranger s'élança vers notre compatriote avec l'intention évidente de le démolir si possible et mena le bal à cette allure durant tout le temps de cette ronde. Eugène fit face à la musique, avec assez de calme durant ce temps et plaça quelques bons coups à son adversaire, pour lui démontrer que ses tactiques n'auraient pas grand effet sur lui. La deuxième ronde rouvrit de même, les deux adversaires se tabochaient à qui mieux mieux. Cependant le boxeur étranger, par ses tactiques qui ressemblaient plus à un certain genre de lutte qu'à une ronde de boxe, celui-ci ayant même à un certain moment enlevé le boxeur local à bras-le-corps, avait exaspéré notre compatriote qui, après une mêlée au centre du rond, s'oublia au point qu'il frappa son adversaire à la tête à mains ouverte et ceci par deux fois.

Ces deux tappes ne parurent pas faire de mal au boxeur étranger, cependant une clameur s'éleva dans la salle aussitôt après ces deux coups, une centaine de personnes, qui favorisait le boxeur étranger, jetèrent les hauts cris et crièrent au "foul"

En entendant ces cris, le boxeur étranger, se recula vers les cables et sortit du rond. Pendant plus de 15 minutes, ce ne fût que cris et vociférations dans la salle.

Une moitié des assistants parlaient tous ensemble. On criait à la trahison, à la déloyauté, on réclamait son argent. On vit même le supposé constable de la salle sauter dans le rond, enlever ses chaussures, et son veston, et jeter un défi à Eugène, voulant se mesurer avec ce dernier en compagnie de deux associés, qui aurait déjà vu un boxeur se défendre contre trois hommes en même temps, et dans une arène.

Après qu'Eugène eût invité le ci-devant constable à prendre une ronde ou deux avec lui, seul, ce dernier recula vers les cables et ceci eût pour effet de calmer un peu les esprits.

Cependant la discussion continua pendant encore plusieurs minutes sur un ton assez élevé. On avait annoncé préalablement qu'une danse aurait lieu après la joute et à laquelle on chargerait un honoraire. Durant la discussion après la bataille, plusieurs criaient 'chou' pour cette danse, c'est à ce moment qu'Eugène, qui était encore seul dans le rond, cria d'une voie forte, que la danse serait "free" pour tous ceux et celles qui voudraient y prendre part.

Ceci eût pour effet de ramener le calme, et de suite nos compatriotes reprirent le chemin de notre localité, en laissant leurs amis de la localité voisine faire les danses qu'ils veudraient et à la manière qu'ils désireraient, après tout le burlesque qu'il nous avait été donné de voir.

—On nous annonce une séance théatrale dans la salle paroissiale pour la mi-carême. Plusieurs nouveaux acteurs locaux se feront entendre pour la première fois. La grande majorité de nos gens se proposent d'y assister.

—Les directeurs du cercle local de l'A.C.F.C. se sont occupés d'expédier des patates et légumes, à la paroisse de Ferland dans le Sud.

MONTMARTRE, Sask.

LA COUPE, NOTRE EMBLEME!

Un grand émoi par tous les cantons pendant une longue semaine! Il s'agissait du concours conduisant au championnat du jeu de "Curling".

L'enthousiasmo était tellement soulevé que l'on se serait cru au milieu d'un village Ecossais (L'on sait que ce genre de sport nous vient de nos frères d'Ecosse). Tous ont lutté ou bien encouragé les lutteurs, de sorte que l'incertitude domina jusqu'à la fin. Le tournoi final donna haut la main la victoire au rond de M. Arthur Cooligan qui l'emporta sur son adversaire M. Walter Lavoie.

Grâce à deux fervents du sport un prix fût donné à chacun de ces deux ronds. Le rond Cooligan était formé des Frères Cooligan: Arthur Bernard et Patrick et M. Harry Decker. Le rond Lavoie comprenait MM. Walter Lavoie, Louis Breton, Albert Lévesque et Dr G. Provencher.

La coupe détenue depuis deux ans par M. Jos Perras passe donc aux Frères Cooligan pour un an. Quatre pièces d'argenterie accompagnaient cette coupe. Ceux du deuxième rond reçurent chacun une belle paire de gants.

ENCORE DES PARTIES DE CARTES.

Oui, nous avons eu un "bridge" dimanche le 21. Et nous comptions bon nombre de fervents joueurs. La palme fût accordée pour cette fois à M. Philippe Perron du côté des hommes et à Mme H. Pelletier du côté des dames. Ceux que la chance n'a pas aussi favorisé fûrent consolés par un joli prix. Ce fûrent M. Arthur Cooligan et Mme John Perras.

UN AUTRE A PROPOS

Le nouveau comité du cercle paroissial a voulu nous faire respirer à l'aise à la Mi-Carême. N'est-ce pas une bonne idée? Ceux qui ont jeûné bien fort, et ils sont nombreux. Il y aura partie de "whist", bon goûter surtout et le tout sera agrémenté d'un concert épatant. Deux pièces théatrales seront au programme. Avis à tous nos bons amis.

VISITEUR BIEN CONNU.

Nous avons eu des échos du départ de Mgr Villeneuve, le regretté de Gravelbourg. M. l'abbé Jérôme, ancien vicaire de notre paroisse et maintenant en charge des oeuvres sociales à Gravelbourg, daigna arrêter parmi nous quelques instants. Il nous causa des adieux de Mgr Villeneuve à sa première Eglise cathédrale et du bon espoir du peuple demeuré orphelin. M. Jérôme est en route pour l'Est où il assistera aux fêtes de Québec.

Nous offrons nos félicitations à Mgr G. E. Grandbois pour son élection au poste d'administrateur du diocèse de Gravelbourg pendant la vacance du siège et formons des voeux pour le succès de sa tâche difficile.

UNE NOUVEAUTE.

La nouvelle installation du Crible "Carter" pour la municipalité rurale de Montmartre est terminée sous la direction de M. Thomas Rivard. Ce Crible a déjà commencé son travail; M Edmond Perras en a la charge.

———x———

Nos chemineaux.

—On ne vous a donc jamais proposé de travail?

—Une seule fois, madame... Dans toutes les autres circonstances, je n'ai rencontré que de la bonté chez mes semblables.

Le Sacre de S.E. Mgr Turquetil

Suite de la première page

il leur donne dans sa plénitude le pouvoir de susciter ces coopérateurs.

La prière sacerdotale du Christ a été entendue. Par les apôtres et par leurs successeurs les évêques, les élus du sacerdoce se sont multipliés.

L'UNITE

La seconde manifestation de la bonté divine c'est de nous avoir associées à la formation du corps mystique de Jésus-Christ par les liens de la charité dans la vérité.

L'acte essentiel de notre sacerdoce, dans cette coopération consiste à distribuer la communion au corps et au sang de Jésus-Christ, dans le sacrement qui est par définition celui de l'unité.

Il faut bien reconnaitre que la sainteté chrétienne n'a continué de fleurir que là où le sacerdoce a conservé sans alliage impar l'unité d'esprit et de coeur au sein des controverses de l'esprit humain.

Telle est la tâche de l'évêque en tant que docteur. Du haut de la chaire, par lui ou par les prêtres qu'il désigne, il parlera avec la sécurité que lui donne la doctrine du Verbe.

Les arts humains, les arts de la science appliquée et les beaux-arts l'intéressent pour la splendeur que la beauté donne à la vérité.

Il sait que l'espoir de la société repose sur la direction que prendront l'enfance et la jeunesse.

PRIERE ENTENDUE

Votre prière a été entendue, ô bon maitre. Vous avez demandé la glorification de votre humanité. Le sacerdoce perpétué par les successeurs de vos apôtres, remplit ce rôle sur la terre envers votre Corps réel toujours présent au milieu des enfants des hommes.

Vous avez demandé pour nous, votre Eglise, votre Corps mystique, la sanctification dans l'unité de la vérité et de la charité. Si indigne que nous soyons, et en dépit d'échecs que nous attribuérons à nos défauts, nous savons pourtant que votre sacerdoce continue de faire me aux époques apparemment les plus désolées de l'histoire de votre Eglise. Nous osons vous rappeler la prière que vous avez faite pour le salut de vos apôtres de tous les temps: Père saint, je veux que là où je suis, ceux-là soient avec moi, afin, qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée de toute éternité. Ainsi soit-il".

Dans le clergé on remarquait la présence de M. l'abbé Joseph Pierre, curé de la paroisse du Verbe Incarné, Nouvelle Orléans, originaire du même village de Normandie que Mgr Turquetil.

S. E. Mgr Turquetil célébra sa première messe épiscopale le lendemain à l'église St-Pierre de Montréal aux intentions des bienfaiteurs des missions esquimaudes.

MGR TURQUETIL

Au diner du clergé à la salle Saint-Pierre, S. E. Mgr Turquetil a prononcé une touchante allocution dans laquelle il rend grâces d'abord au pape des Missions du puissant encouragement qu'il donne aux missionnaires de la Baie d'Hudson. Il remercie Mgr Gauthier Mgr Breynat et Mgr Charlebois, ces deux derniers, fondateurs de missions esquimaudes, tous deux réunis par le rite liturgique comme évêque consécrateurs.

Mgr Turquetil demande à Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus d'acquitter sa dette de reconnaissance aux nombreux archevêques et évêques présents.

Le nouveau vicaire apostolique a salué la présence de l'abbé Pierre, curé du Verbe Incarné à la Nouvelle Orléans, natif comme lui du petit village de Reviers, en Normandie. Il exprime sa reconnaissance aux oblats et à leurs supérieurs. Il répète ce qu'il a déjà dit: Les Missions du Nord sont fières de la province de l'Est.

S. E. le délégué apostolique a prononcé une allocution en réponse à Mgr Turquetil.

LES ASSISTANTS

Les archevêques et évêques présents au sacre étaient: Leurs Excellences Nos Seigneurs Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada; Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal; Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; McGuigan, archevêque de Régina; J. M. R. Villeneuve, archevêque de Québec; H. Brunault, évêque de Nicolet; Leblanc, évêque de Saint Jean; McNally, évêque d'Hamilton; Félix Couturier, o.p., évêque d'Alexandria, Ont.; Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; F. X. Ross, évêque de Gaspé; A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke; Louis, Rhéaume, o.m.i., évêque d'Haileybury; Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; Kydd, évêque de London; Georges Courchesne, évêque de Rimouski; Joseph Arthur Papineau, évêque de Joliette; Bazile Ladyka, évêque des Ukrainiens; Gabriel Breynat, o.m.i., vicaire apostolique de MacKenzie; Ovide Charlebois, o.m.i., Vicaire apostolique de Keewatin; Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario Nord; Alphonse Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; O. Momtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières; Omer Plante, auxiliaire de Québec; Joseph Guy, o.m.i., vicaire apostolique de Grouard; Adège Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe; Dom Sevelinus Gertken, abbé mitré des Bénédictins de Muenster; Monseigneur Eugène Laflamme, vicaire capitulaire de Québec; Dom Pacome Gaboury, abbé mitré de la Trappe d'Oka.

CHEZ LES ESQUIMAUX

Le nouveau vicaire apostolique de la Baie d'Hudson dirige depuis une trentaine d'années les destinées spirituelles d'environ 7000 esquimaux.

Le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson mesure environ un million et demi de milles carrés dans l'Arctique. Monseigneur Turquetil a dû apprendre la langue esquimaude, et il la possède aujourd'hui au point de pouvoir traduire les livres de prières et les catéchismes en cette langue. Il a même inventé une machine à écrire qui lui permet de copier ces manuels de prières et les distribuer à ses ouailles.

Et encore, Son Excellence n'est-il pas à bout de ressources: elle a enseigné aux esquimaux de meilleures méthodes de faire la pèche; elle fut la première personne à irradier un discours en langue esquimaude; Monseigneur Turquetil a construit lui-même un poste d'irradiation et un poste de réception radiophonique; il est cuisiner au besoin, forgeron, menuisier, mécanicien et pilote d'aviation.

Philologue de grande distinction, il a collaboré avec le Dr J. Cooper de Washington à la publication de la revue: "The Primitive Man". Après avoir assisté demain à l'intronisation de Monseigneur Villeneuve à Québec, Monseigneur Turquetil retournera dans ses missions, où ses esquimaux l'attendent comme un ami, à son retour "des pays étrangers".

Le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson n'a implanté dans ses missions aucun changement radical dans le mode de vie des habitants du nord. Il prétend que les esquimaux doivent recevoir l'instruction dans leur langue maternelle. "On ne peut, dit-il, enfermer ces nomades du nord dans des maisons d'école. Toutefois, comme ils doivent recevoir de l'instruction, les missionnaires ont avisé à des méthodes spéciales de la leur inculquer.

D'après Monseigneur Turquetil, l'homme blanc ne peut vivre la vie de ces indigènes, très longtemps, pour commencer. De même un esquimau, ne peut pas vivre notre vie bien longtemps, pour commencer. La première année qu'il passe dans le monde civilisé l'affaiblit, et la deuxième le tue.

Son Excellence Monseigneur Turquetil, naquit en Normandie, en France, en 1876. En 1899 il était ordonné prêtre oblat de Marie-Immaculée. En 1900 il vint au Canada, faisant partie d'un groupe de missionnaire. Depuis cette époque il a toujours consacré tout son temps à l'évangilisation des Esquimaux.

Evêque titulaire de Ptolémais



x

BILINGUISME

Lord Bessborough à l'Université de Montréal

Remise du grade honoraire de docteur *en droit*. Il insiste sur le rôle des universités au sein de la nation - - Il fait un vibrant appel en faveur du bilinguisme au Canada

Le comité exécutif, la Faculté de droit et la Société des débats de l'Université de Montréal ont honoré Son Excellence le gouverneur général du Canada, lord Bessborough. Le Comité exécutif a reçu Son Excellence à diner au *Cercle Universitaire*, la Faculté de droit lui a conféré le grade de docteur en droit, *honoris causa*, et la Société des débats l'a invité à assister à une argumentation entre les étudiants des Universités de Montréal et d'Ottawa sur la question suivante: "La Confédération est-elle née viable?" Les étudiants de l'Université d'Ottawa ont emporté les honneurs de la discussion sur division du jury. Son Excellence a parlé uniquement en français après avoir revêtu l'épitoge.

DISCOURS DE LORD BESSBOROUGH

Nous reproduisons ci-dessous le discours que prononça Son Excellence Lord Bessborough:

Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être au milieu de vous, et de vous apporter l'expression de l'intérêt que je vous porte.

Permettez-moi d'abord de remercier les autorités de l'Université de Montréal de l'honneur qu'elles m'ont fait en me conférant, au cours de cette séance solennelle, le grade très recherché de docteur en droit. J'apprécie d'autant plus cette marque de courtoise attention que je connais la grande réputation de votre Faculté de droit; et je me réjouis de me rapprocher ainsi des lois civiles françaises que, sous l'égide de la Grande-Bretagne, vous avez pieusement conservées.

Votre Université est une des plus considérables qui soient au Canada, tant par le nombre de ses élèves que par le rayonnement de son activite. Jeune encore, elle a pourtant grandi avec la ville qui l'entoure et qu'elle symbolise par sa double culture. Ses commencements ont été modestes, me dit-on, et fondés sur le dévouement; ainsi qu'il en est de toute institution de ce genre; mais je sais qu'elle met ses énergies à se développer et qu'elle compte, du mont Royal, où elle s'installera, étendre au loin une bienfaisante influence.

On ne saurait trop insister, me semble-t-il, sur le rôle que les Universités remplissent au sein de la nation. Depuis toujours, et en particulier en France et en Grande-Bretagne, elles ont gardé et répandu la science. Aujourd'hui, elles s'orientent vers la recherche et, tout en veillant sur les richesses du passé, elles s'inquiètent de l'avenir. Elles apparaissent ainsi comme un organisme vivant dont dépendront, avec l'évolution de la pensée, les progrès de la civilisation. Le pays compte sur elles pour se développer, et pour réaliser l'harmonie de ses forces.

Une Université comme la vôtre, ou comme McGill, avec qui vous entretenez de si cordiales relations, est d'une inestimable valeur pour notre Dominion. Aussi en saluant la jeunesse enthousiaste qui la fréquente, les professeurs qui l'animent, les autorités qui la dirigent je forme des voeux pour son plus éclatant succès qui contribuera à l'essor du Canada tout entier.

Cette première visite à l'Université de Montréal me rappelle les mois de résidence que je fis en votre ville l'été dernier. Vous étiez en vacances, sans quoi ma première visite à l'Université n'eût pas été différée jusqu'à aujourd'hui. Vous vous souvenez que je vins alors à Montréal pour des raisons purement domestiques; ce séjour créa néanmoins un lien durable entre votre ville et ma famille. En effet, l'entente que l'occasion de mon mariage avait développée entre une famille anglaise et une famille française devint une triple entente, du fait qu'un fils canadien naquit ici d'un père anglais et d'une mère d'origine française. J'espère que mon fils saura non seulement se rendre digne de sa ville natale, la grande métropole riveraine du St-Laurent, mais de la grande nation qu'est le Canada. Il est rare que soit mentionné en parlement, dans une adresse en réponse au discours de la Couronne, un enfant de l'âge de mon jeune fils. Il eut cependant cet honneur l'autre jour. Les bonnes paroles de M. Bourgeoys nous ont émus, lady Bessborough et moi, surtout parce qu'elles semblent résumer toutes ces expressions de sentiments gracieux qui nous viennent de toute part, et que ma femme et moi nous apprécions hautement.

Lorsque je m'adresse aux jeunes, je ne saurais jamais trop insisiter sur l'importance de bien parler les deux langues officielles du Canada. Cet avis semblera peut-être superflu dans un centre d'érudition comme celui-ci; mais il ne saurait jamais être trop proclamé que la prospérité du Canada doit être fondée sur une bonne entente, forte et durable, entre les races française et anglaise de ce pays. Rien n'assurera mieux la bonne intelligence entre ces deux races que leur contact, qui sera d'autant plus efficace que chacune d'elles parlera mieux les deux langues officielles du Canada.

Avant de posséder deux langues il faut en connaitre une parfaitement; et pour arriver à bien connaître une langue il n'y a pas de meilleur moyen que de discuter en cette langue en public. Vous m'avez invité à assister ce soir à un de vos débats. Le sujet que vous avez choisi est d'un grand intérêt à tout étudiant de l'histoire du Canada. J'ai hâte de vous entendre; mais je ne puis finir sans vous redire tout le plaisir que j'éprouve à être au milieu de vous; je veux vous dire aussi combien je désire que les nouveaux gradués de l'Université soient heureux dans leurs carrières respectives.

NOUVELLES

Mort de M. Charles Le Goffic

Paris. — M. Charles Henri Le Goffic, le littérateur et poète breton bien connu, membre de l'Académie Française, est décédé à Lannion, Côtes-du-Nord.

x

L'élection présidentielle en Allemagne

Berlin. — La fameuse organisation des "Casques d'Acier", fait annoncer qu'elle refusera de soutenir la candidature du président von Hindenburg si celui-ci ne s'engage pas à renvoyer le cabinet Bruning.

x

La situation en Italie

Rome. — La situation financière s'aggrave en Italie. L'exercice fiscal 1932-1933 se soldera par un déficit dépassant 1,800 millions de lires. Le nombre des chômeurs atteint 1 million d'individus, alors qu'il y a un an, à la même époque, il était de 600,000. On compte actuellement 250,000 chômeurs femmes.

DUMAS, Sask.

—Le 8 janvier, à l'issue de la soirée de partie de cartes, une adresse fut lue à M. Arthur Lamontagne, notre vice-président, à l'occasion de son départ pour le Nord. Il avait bien mérité cette marque d'estime. Il avait été l'âme du comité et s'était dévoué sans compter pour organiser ces soirées. On lui présenta aussi un joli cadeau. On choisit M. Léo Lamontagne pour le remplacer. De plus, trois nouveaux directeurs ont été choisis: MM. Emile Blaise, de Dumas, et Joseph Carignan et Joseph Durwael, de Kennedy, ces deux derniers.

—A partir du 30 décembre dernier, tous les 15 jours, notre cercle a organisé des soirées de cartes au profit de la paroisse qui ont eu jusqu'ici beaucoup de succès. Elles ont mis un entrain, une union qu'on n'avait pas vu depuis longtemps à Dumas.

—Le 7 février, le chef régional est allé à St-Hubert pour donner le rapport de l'assemblée des chefs régionaux à Willow-Bunch. Le 21 c'était notre tour de l'entendre. L'assemblée a eu lieu après la grand'messe. M. A. Sirois nous a parlé de l'A.C.F.C., en général, du rôle des comités paroissiaux, de ce qui s'est fait à Willow-Bunch, et enfin du *Patriote*. Il s'est montré vraiment un chef, un vrai chef, par la conviction et le coeur et aussi le patriotisme qu'il a montré à cette occasion. Aussi, tous l'ont écouté avec beaucoup d'intérêt. Pas un n'est sorti de l'église. Nous avons été contents de l'applaudir. Il mérite des remerciements aussi pour le grand dévouement qu'il déploie comme chef.

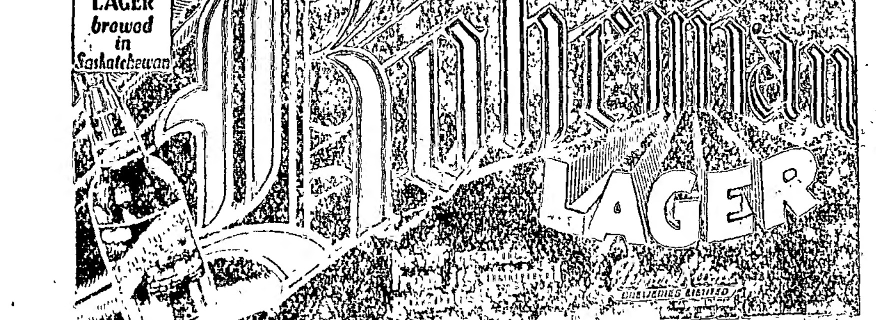
x

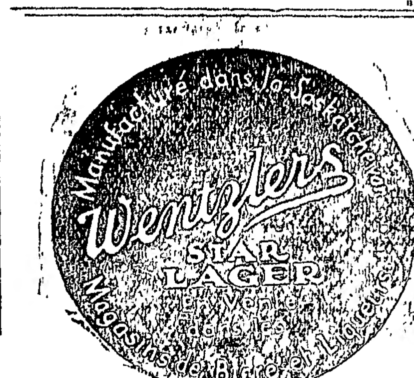
Arithmétique familiale.

L'institutrice. — Voyons, Bob, supposons que vous avez un parent riche qui vient à mourir en laissant à votre père $10,000 en or, $5,000 en actions et $2,00 en marchandises: Qu'est-ce que votre père toucherait en tout?

Bob. — Oh! presque rien, c'est ma mère qui tient les cordons de la bourse.

x







L'Eglise et les mariages mixtes

A propos d'un récent Décret

Nous prions nos lecteurs de lire attentivement l'article suivant que publie le "Devoir". Il est de la plume du R. P. Louis C. de Lery, s.j. Il fera disparaitre les doutes et incertitudes causés à la suite de la dépêche lancée dans les journaux par l'agence de la "Presse Associée" et de nature à créer une fausse impressioin à propos de la législation de Rome en cette matière. ....

C'est une réponse aux élucubrations de certain ministre protestant qui en a profité pour déverser sa bile sur le Souverain Pontife.

Voyons ce qu'il en est de tout cela à la lumière du Décret textuel, tel qu'il apparait dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 20 janvier 1932, organe officiel du Saint-Siège.

Rappelons d'abord brièvement quelques vérités. Toujours l'Eglise à réprouvé les mariages mixtes et cherché à les empêcher ou restreindre par diverses mesures. Nous n'avons pas à insister ici sur la sagesse de ces défenses. Actuellement l'union d'un catholique avec une personne non catholique est sujette à un empêchement. Si la personne non catholique est baptisée, l'empêchement, dit de "religion mixte", est prohibant, et rend le mariage, conclu sans dispense, illicite, bien qu'il reste valide (1).

Si la partie non catholique n'est pas baptisée, l'empêchement, dit de "disparié de culte", est dirimant et tout mariage de ce genre, contracté sans dispense, est invalide.

Mais dans l'un et l'autre cas l'Eglise n'accorde de dispense que s'il y a quelque raison grave, — nous nous contentons de mentionner le fait, sans y insister davantage ici, — et, de plus, moyennant certaines conditions. La partie non catholique devra promettre d'écarter de son conjoint tout danger de perversion. Les deux époux devront s'engager à faire baptiser et élever tous leurs enfants dans la religion catholique. Le SaintéSiège exige la certitude morale que ces promesses seront tenues.

Ces conditions sont d'ordre naturel, de droit divin. Le présent Décret, du reste, le rappelle expressément. C'est dire que l'Eglise ne peut accorder de dispense valide de ces empêchements, sans espérer que les époux rempliront leur engagements.

Et cela se conçoit. Si la première fin du mariage est de procurer à Dieu de nouveaux adorateurs, comment l'Eglise peut-elle sanctionner une union destinée à engendrer des êtres qui rendront hommage au Créateur dans une religion fausse?

Aussi, antérieurement à ce Décret, ni le Pape, ni aucun évêque, ni aucun prêtre ne pouvait validement permettre un tel mariage, s'il y avait danger prochain de perversion pour la partie catholique ou les enfants à venir.

Ceci dit, venons-en au Décret. Le Saint-Office constate d'abord que certains mariages mixtes se contractent avec les conditions voulues; mais celles-ci, ajoute-t-il, seront parfois rédigées de telle sorte que leur accomplissement, en ce qui regarde l'éducation catholique des enfants, ne pourra être efficacement exigé à cause des lois civiles, ou même sera empêché par l'autorité séculière.

Qu'est-ce à dire? Le Décret semble viser la situation faite aux catholiques de certains pays. Supposons, par exemple, une contrée où la loi proclame de telles promesses nulles, comme contraires à la liberté de conscience, ou encore prescrit que les garçons seront élevés dans la religion du père et les filles dans celle de la mère.

Que dirait-on d'epoux qui, dans ces circonstances, promettraient d'élever tous leurs enfants dans la foi catholique, mais avec la ferme intention de ne pas tenir leurs engagements, en se retranchant derrière la loi civile? La question se ramène à ceci: vaut-il mieux obéir à Dieu ou aux hommes? Et si l'on prévoit que l'on n'aura pas le courage ou la possibilité de désobéir à une loi injuste, n'est-il pas mieux de ne rien promettre... et de ne pas se marier?

Après avoir rappelé qu'il s'agit ici d'une prescription de droit naturel et divin, les Eminentissimes Cardinauà, s'appuyant sur la dernière Encyclique du mariage *Casti Connubii*, rappellent à tous ceux qui auraient reçu du Saint-Siège pouvoir de dispenser de ces empêchements qu'ils ne peuvent le faire, sans exiger des conditions telles que personne ne puisse en empêcher l'exécution, même en vertu des lois civiles du pays où vivent les futurs époux ou qu'ils prévoient devoir habiter; sans quoi la dispense est nulle et invalide.

Le Souverain Pontife a confirmé et ordonné la publication de cette résolution le 14 janvier 1932.

Le Décret s'arrête là.

En somme, de quoi s'agit-il?

L'Eglise, en face d'un nouveau danger, créé par certaines lois civiles injustes, rappelle les prescriptions du Code de Droit Canonique concernant les conditions à exiger dans les mariages mixtes.

Elle redit d'une façon explicite ce que théologiens et canonistes savaient parfaitement, qu'une dispense accordée en pareil cas est invalide, sans la promesse de l'accomplissement des conditions.

C'est une loi positive confirmant une loi naturelle et divine.

(1) En pratique, aucun prêtre autorisé ne voudra assister à un tel mariage, lequel deviendra nul par vice de forme ou clandestinité.

Pour les fermiers

Revue du marché des grains

Le prix des grains demeure la grande préoccupation des fermiers de l'Ouest aussi bien que de tout le pays.

Ceci est d'autant plus facile à comprendre que la culture des céréales tient et tiendra longtemps encore la première place comme source de revenus dans nos provinces des prairies.

C'est pourquoi, pensant intéresser nos lecteurs nous publions cette revue du marché qui nous est adressée par un de nos collaborateurs qui suit de très près le marché des grains.

Il est entendu que nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne les opinions émies par l'auteur. Cette revue ou celles qui pourront suivre ne seront publiées qu'à titre d'information.

COUP D'OEIL SUR LE MARCHE

Le marché des grains se tient ferme depuis quelques semaines avec une tendance très marquée à la hausse. Les prix pour le blé ont enregistré une plus value de 7 à 8 cents, et la plupart des maisons qui s'occupent du commerce des grains sont d'avis que cette hausse devrait se continuer avec des alternatives d'avance et de recul.

Il est vrai que ces maisons émettaient la meme opinion au début de novembre alors que les prix s'avançaient à un niveau de 7 à 8 sous plus élevé que celui d'aujourd'hui. Ceci n'empecha pas le marché de tomber de 15 sous presque tout de suite après. Ces opinions ne doivent donc être acceptées qu'avec un fort grain de sel.

Cependant la hausse de novembre semblait bien, aux yeux des observateurs être purement spéculative. Elle se produisait par soubressauts, tandis que celle des jours passés se continue lentement, mais avec une fermeté continuelle. Si des prises de profits font baisser le marché d'une fraction, il recupère cette perte dès le jour suivant. C'est un signe de viguэur que nous n'avions pas vu depuis deux ans.

Que s'est-il donc passé pour justifier cette reprise des cours? Il serait peut-être difficile de le préciser. Nous allons cependant essayer d'en donner quelques raisons.

Le différent Chinois-japonais n'a produit aucune impression sur les prix, et n'en produira pas, a moins que d'autres nations européennes, la Russie par exemple ne soient entrainées dans le conflit. Ceci semble extrêmement improbable.

Mais la récolte du blé d'hiver aux Etats-Unis inspire quelques inquiétudes. On se plaint de la sécheresse dans certains districts. L'on craint aussi que la récente vague de froid qui s'est étendue jusque là-bas n'ait endommagé des grains qui n'étaient recouverts que par une bien légère couche de neige. L'on est sous l'impression que le rapport du gouvernement des Etats-Unis qui sera rendu public le 9 mars reconnaitra une assez forte réduction au-dessous de la moyenne.

Les Etats d'Europe sont obligés les uns après les autres d'augmenter le quota de blé étranger entrant dans leur farine. La France qui n'acceptait que 5 pour cent de blé étranger en accepte maintenant 25 pour cent. L'Italie est rendue de 30 à 60 pour cent suivant les régions. On croit que l'Allemagne ne tardera pas non plus à modifier ses règlements sur ce point.

Cette attitude jointe à une forte hausse des prix dans tous les pays d'Europe laissent l'impression que les stocks de blé y sont fort bas et que les importateurs vont être obligés de recourir à nos marchés plus qu'ils ne l'ont fait depuis longtemps.

En fait, la demande pour l'exportation a été beaucoup meilleure depuis trois semaines, bien qu'il y ait eu un ralentissement depuis quelques jours, les acheteurs refusant de suivre la hausse.

D'autre part, la Russie qui représente l'inconnue et qui a tant inquiété le marché depuis deux ans, n'expédit pratiquement plus rien. La semaine dernière sur un total de 350 milles minots expédiés de la mer Noire, elle n'a figuré que pour 140,000. L'on fait même courir le bruit qu'un état de choses voisin de la famine existe dans certaines parties de la Russie. Ceci laisserait le pays des Soviets en dehors du marché international, au moins jusqu'à sa prochaine récolte.

Enfin le marché des grains est lié d'une façon très étroite avec le marché des valeurs à New-York. Il est très rare que le premier monte, si le dernier baisse, surtout dans ces temps incertains. Or le marché de New-York s'est considérablement raffermi depuis quelques temps, dans l'espérance de certaines mesures de Washington.

En résumé, quelques inquiétudes sur la récolte d'hiver aux Etats-Unis, l'espérance d'une meilleure demande des pays d'Europe, la disparition momentanée de la Russie comme exportation, et une reprise des affaires à la Bourse de New-York expliquent le changement qui s'est produit en février dans le commerce des grains.

D'un autre côté il ne faut pas perdre de vue qu'il existe encore bien des ombres au tableau. C'est le grand défaut de la plupart de nos fermiers de ne jamais vendre au cours d'un marché montant. L'optimisme fait partie intégrale de la nature humaine. Quand le blé monte, on attend qu'il monte davantage, sans penser que presque toujours les hausses sont suivies par des baisses prolongées. Il est donc utile de leur montrer ici qu'il existe encore des motifs d'inquétude, et qu'il n'est pas raisonnable de compter sur une hausse miraculeuse.

Rien ne prouve encore d'une façon définitive que la récolte d'hiver aux Etats-Unis soit fortement endommagée. Elle ne sera pas moissonnée d'ici trois ou quatre mois, et d'ici là nous avons le temps d'entendre bien des rumeurs. La récolte d'hiver ne forme qu'une partie de la récolte totale des Etats-Unis. L'année dernière la récolte de blé du printemps a été une faillite complète à cause de la sécheresse Que sera-t-elle cette année? Elle n'est pas encore semée.

Notre récolte, à nous, est fortement déficitaire depuis deux ans, l'on pourrait dire depuis trois ans, et cependant nous avons beaucoup de difficulté à la vendre. Que se produira-t-il si en juin les apparences sont favorables et laissent espérer une récolte moyenne!

L'Europe, il est vrai semble avoir besoin de blé, mais il ne faut pas oublier que dans quatre mois la moisson va y commencer. Il s'agit donc pour elle d acheter suffisamment pour attendre cette moisson. A la même époque le blé d'hiver des Etats-Unis va faire son apparition sur le le marché. Dans six mois nous aurons nous aussi une autre récolte à vendre.

D'un autre côté les Etats-Unis et le Canada ont encore une énorme quantité de blé, Pour que le surplus de la récolte passée ne vienne pas encombrer trop lourdement la récolte de 1932, il faudrait que jusqu'à la fin août nous exportions vingt-cinq millions de minots par mois, c'est-à-dire un million de minots par jour. Or nous en exportons actuellement à peine quatorze millions de minots par mois. Les Etats-Unis sont dans la même situation. C'est-à-dire que le continent nord américain pourrait subvenir à lui seul aux besoins du monde entier pendant les six prochains mois en utilisant seulement ce qui lui reste encore de sa récolte des années passées.

Et il y a cependant l'Argentine et l'Australie ui, de ce temps-ci, exportent plus que nous, et n'ont pas l'intention de nous céder leur place. Dans ces conditions les pays d'Europe ne doivent pas être très inquiets pour leur approvisionnement, et à mon avis, ne seront pas disposés à suivre bien loin un mouvement de hausse. Ils l'ont prouvé d'ailleurs depuis quelques jours en cessant leurs achats.

A moins d'événements difficiles à prévoir et la posibilité d'une forte avarie à la récolte d'hiver aux Etats-Unis en est un; je ne crois pas que les cours s'avancent bien loin et il pourrait être prudent de profiter des mouvements de hausse qui se produiront de temps à autre pour faire des ventes. Déjà le marché d'aujourd'hui, 29 février enregistre une certaine faiblesse, qui, il faut l'espérer, ne sera que temporaire, mais suffit cependant pour nous montrer qu'il ne faut pas être trop optimiste.

Durant la semaine qui vient de s'écouler les pays exportateurs ont expédié au-dessus de quinze millions de minots de blé. Sur ce chiffre, les Etats-Unis et le Canada ne figurent que pour un peu plus de 4 millions. Ce sont des chiffres désappointants qui prouvent que nous ne sommes pas les seuls avec du blé à vendre.

En résumé la situation paraît meilleure qu'elle ne l'était l'année passée, mais tenant compte des énormes réserves provenant des recoltes précédentes il ne paraît pas sage d'espérer une très forte hausse, et si en juin, notre récolte et celle des Etats-Unis s'annoncent bien, le résultat pourrait bien être désappointant pour ceux qui auront gardé leur blé jusque là.

L'OBSERVATEUR

x

STATISTIQUES AGRICOLES

Ottawa. — Le Bureau Fédéral de la Statistique communique aujourd'hui son relevé annuel de la valeur des fermes en 1931, comprenant des estimations; 1—de la valeur moyenne des fermes; 2—de coût moyen de la main-d'oeuvre; 3—de la valeur moyenne des animaux des fermes; 4—et de la valeur moyenne des volailles, d'après les rapports des correspondants agricoles. Comme la compilation des chiffres du recensement des animaux sur les fermes, tels que relevés par le recensement de 1931, n'est pas encore terminée pour quatre provinces, l'évaluation totale est remise jusqu'à ce que ces statistiques soient établies.

x

Valeur moyenne des terres agricoles

La valeur moyenne des terres occupées au Canada, en 1931, défrichées ou non, aussi bien que les habitations, granges et autres bâtiments de ferme, est établie à $28 l'acre, comparativement à $30 en 1930. Par provinces, ces moyennes sont comme suit, les chiffres correspondants de 1930 paraissent entre parenthèses: Ile du PrinceEdouard, $34, $42; Nouvelle-Ecosse, $29, $30; Nouveau-Brunswick, $26, $28; Québec, $40, $43; Ontario, $46, $52; Manitoba, $18, $22; Saskatchewan, $19,$22; Alberta, $20, $24; Colombie Britannique, $74, $76. Les valeurs moyennes des terres en verger ou autre culture fruitière, y compris les bâtiments, etc., dans les principales provinces pratiquant la fructiculture, sont estimées comme suit; les chiffres correspondants de 1930 paraissant entre parenthèses: Nouvelle-Ecosse, $94, $94; Ontario, $110,$110; Colombie Britannique, $300, $291.

x

Garde-Malade, très Connue est Guérie

Une dame de l'Alberta prend les pilules Dodds

Mme J. Monvoisin recommande hautement le meilleur remède canadien pour les reins.

St. Lina, Alta. février 29, spécial. "Il y a 15 ans, mes reins furent affectés à la suite d'une mauvaise chute. J'avais des douleurs aigües aux reins, quelquefois elles étaient insupportables. Je prenais quelques pilules Dodds, et dans l'espace d'un jour ou deux j'étais soulagée".

Ce témoignage nous vient de Mme Monvoisin, garde-malade bien connue de cet endroit.

La satisfaction que donne les pilules Dodds est démontrée par le grand nombre de personnes qui les ont continuellement à la maison. Elles ont appris à se défaire vivement des douleurs dans les reins dès qu'elles en constatent les premiers symptômes.

Les pilules Dodds agissent directement sur les reins. Elles les rend plus forts et retire toutes les impuretés du sang. P. 5.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

JEUNE FEMME française demande place sur la ferme pour le 1er avril, Ecrire à Mme Prudence Melckcheck. Chez M A. Vandershage, Routledge, Man . 10-2-p

INSTITUTRICE Biligue demandée pour S. D. Beausite No 3721. S.V.P. mentionner expérience, qualifications, salaire; pour l'année école ouvrira le 1er mars.Deux-tiers du salaire sera payé chaque mois la balance à la fin d'année avec 8% d'intérêt. Toute application à George, Brad, sec-trés, Damours Sask. 51-52-p

Pharmacie à Vendre à Bonnyville, Alta. Controlant un district très populeux. Sur grande route des touristes, Edmonton-Cold Lake. Chance exceptionnelle pour jeune Pharmacien ou Médecin Pharmacien Raison, Départ. s'adresser à Dr S. Sabourin, Bonnyville Alta. 51 -2c

TERRE à vendre ou à louer, à qui achètera le roulant, bon distiet récolte tous les ans, bonne eau, Pour informations, écrire à N. Jubinville, Denholm, Sask. 51-52-c

SEDAN Chevrolet 1930 en très bonne condition -- pneu de rechange A très bon marché. Propriétaire quitte la ville. S'adresser à Thos. E. Smith, 416 13ème rue Est, Prince-Albert, Sask. 52-p

UNE TABLE POOL "Brunswick Balke" 4½ x 9 avec set complet billes aussi 3 billes billard en ivoire extra. Valeur $375, Prix $125. Adressez Boite 1, Post-Office Richard, Sask. 51-1-p

TABAC TABAC TABAC NATUREL Canadien en feuille depuis 8 sous jusqu'à 40 sous la livre, aussi tabac haché et cigares. Demandez liste de prix a J. J. Gareau et Fils, St-Roch de l'Achigan, Québec. 52-26-p

La Politique Canadienne

Session Provinciale

Une Bombe

M. STRATH

Régina. — D. M. Strath, libéral, Happyland, en critiquant les dépenses excentriques des membres du gouvernement durant le cours de l'année financière, déclara que les citoyens de la Saskatchewan devaient payer plus de $6.00 par jour pour les dépenses du premier ministre Anderson. Il exposa ensuite les dépenses que doit payer chaque jour la province pour les autres ministres du cabinet. Voilà le tableau: l'hon. W. W. Smith, ministre sans portefeuille, $4.21 — l'hon. Buckle, ministre de l'agriculture, $3.56 — l'hon. A. C. Stewart, ministre de la Voirie, $3.60 — l'hon. R. Stipe, ministre sans portefeuille, $3.56 — l'hon. M. A. MacPherson, procureur provincial, $3.10 — l'hon Howard McConnell, ministre des Affaires municipales, $2,17, l'hon. F. D. Munroe, ministre de la santé, $2.07 — l'hon. J. F. Bryant, ministre des Travaux publics, $2.04 — l'hon. J. A. Merkley, ministre du Travail, $1.69.

Il discuta ensuite les taxes que doivent payer les fermiers. Il compara cette somme avec celle qu'ils reçoivent de la vente des produits de la ferme annuellement. Comment après cela peuvent-ils payer les surtaxes mentionnées dans le budget? demanda-t-il à la Chambre.

PARKER

La seule justification de nouvelles taxes dans la province est la prodigalité du gouvernement durant les deux dernières années, dit R. J. M. Parker, libéral, Pelly.

WARREN

Warren, conservateur, Bengough, consacra la majeure partie de son discours à réfuter les assertions de Norman McLeod, libéral d'Estevan et félicita le gouvernement pour son travail de secours — relief works —.

ARTHUR

Arthur, indépendant, Cannington, fit une comparaison entre le service civil d'il y a 15 ans avec celui d'aujourd'hui, il prit surtout comme exemple l'allocation aux mères et les pensions du vieil âge. Il suggéra un plan de taxation du chiffre d'affaires des banques et autres corporations. Il promit son appui au budget pour la raison que le gouvernement doit être maintenu.

UN COMITE POUR LE REGLEMENT DES DETTES.

A la séance de jeudi dernier, une résolution, exigeant la formation d'un comité pour le règlement des dettes de la province, fut adoptée à l'unanimité.

MACPHERSON

Les membres de l'opposition, dans leurs discours, ont inlassablement critiqué la commission de règlement des dettes de la province, déclara MacPherson. Or, le travail de la commission est patent à tous ceux qui veulent voir, ajouta-t-il. M Gardiner déclara que la commission, de 1922 à 1928, n'a recommandé qu'un cas. C'est faux, dit-il, car, le 1er avril 1931 jusqu'au 1er février 1932, elle en a recommandé 244 sur 7.396 requêtes au conseil exécutif. Ça montre que les temps ont beaucoup changé, affirma-t-il.

GARDINER

Gardiner insista pour que le règlement des dettes se fasse en dehors des Cours par un bureau capable d'effectuer un compromis entre les débiteurs et leurs créditeurs. C'est le seul moyen de permettre au fermier de continuer son travail sur la ferme dans le meilleur intérêt de la province.

Si nécessaire, suggéra Gardiner, une commission d'enquête sur les dettes dans la province pourrait être instituée pour faire ce travail après la session.

T. C. DAVIS

T. C. Davis, libéral, Prince-Albert, déclara, durant le débat, que l'inflation du numéraire soulagerait la situation financière du Canada. Watley, progressiste, Kindersley, fut du même avis c'est-à-dire que l'inflation du numéraire ferait monter les prix et permettrait aux créditeurs de payer leurs dûs. Après l'adoption de la motion susdite, la Chambre passa en deuxième lecture un bill amendant la Loi de l'art dentaire. Il fut renvoyé ensuite au comité de la loi municipale.

UNE BOMBE

Whittaker, (c.) contre le budget

La déclaration de S. A. Wittaker, conservateur, Moose-Jaw, qu'il n'appuierait pas le budget, a eu l'effet d'un coup de foudre en Chambre. Jusqu'à présent,, tous les membres de la droite ont marché de front avec le gouvernement. M. Wattiker tire en arrière. Il avait à peine parlé dix minutes qu'il lâcha la bombe: "Je n'appuierai pas le budget." C'était un coup de hardiesse. Plus tard, assailli par une nuée de "reporters", pour atténuer un peu sans doute l'effet de ses paroles, il dit qu'il s'opposait à certains items du budget, à savoir: les hauts salaires des employés du service civil, tels que les sous-ministres et autres hauts salariés. Il ajouta cependant qu'il n'était pas en faveur d'une coupure dans le salaire des ministres étant donné la tâche ardue qu'ils ont à accomplir. "C'est une question de principe et non de parti!" dit-il.

Il se prononça clairement et franchement en faveur de la fusion des trois gouvernements des prairies en un seul. "Je suis prêt à abandonner mon siège si l'union peut s'effectuer et si les dépenses, par le fait, peuvent être diminuées. "Il approuva chaudement l'idée d'un gouvernement coopératif dont le cabinet inclurait des libéraux.

Point de prospérité, ajouta-t-il, tant que les créditeurs ne consentiront pas à réduire les dettes qui leur sont dûes. D'ailleurs, continua-t-il, c'est inutile de vouloir un remboursement entier puisque la classe des débiteurs serait incapable de solder le tout.

M. DUNN

Dunn, lui est en faveur de fermes modèles, possession du gouvernement, naturellement, et où l'on enseignerait aux jeunes l'art agricole. Bien que cette idée lui soit venue de Russie, il est d'avis que c'est une bonne chose et que l'Angleterre a progressé par l'assimilation de nouvelles idées.

PROJET DE LOI A PROPOS DE PRINCE-ALBERT

A la demande de T. C. Davis, député libéral de Prince-Albert, la Chambre se forma en comité et adopta en troisième lecture un projet de loi d'intérêt particulier à la ville de Prince-Albert.

PROTESTATION CONTRE LA SUPPRESSION D'UN DISTRICT JUDICIAIRE.

Paulson, protesta énergiquement contre la suppression du district judiciaire de Wynyard. Cette suppression est une économie très minime pour le gouvernement, tandis qu'elle prive cette région d'un service indispensable.

GRAIN DE SEMENCE

Buckle, ministre de l'Agriculture, déclara, entre deux passes d'arme, que la distribution de grain de semence commencerait vers le 1er mars, pour les régions affectées par la sécheresse.

PRETS AGRICOLES

Durant l'année 1931, $2,633,350 furent distribués par l'entremise du bureau du crédit agricole, déclara MacPherson. Depuis la formation de ce bureau, 6,580 prêts aux fermiers ont été faits. Ils représentent la somme de $17,089,151. Près de 818 autres requêtes ou demandes ont été enregistrées au cours de l'année. On fera ces placements, ajouta MacPherson, lorsque les fonds seront disponibles. Au cours de l'année, le gouvernement a avancé la somme de $3,004,142 au bureau. Le remboursement au gouvernement se chiffre à $404 587.

NAT GIVEN

Nat Given, conservateur, Rosetown, louangea le procureur provincial d'avoir présenté un budget répondant si bien aux difficultés actuelles. "C'est un budget d'un caractère extrêmement conservateur.' Quant à lui, il ne pense pas que les gens de la Saskatchewan aient la moindre objection à payer une augmentation de taxes.

"Tout homme, femme et enfant qui reçoit un salaire dans la province, devrait en être reconnaissant et aucun ne devrait s'objecter à payer sa part au gouvernement provincial".

UN AUTRE POINT DE VUE

Parker, libéral, Touchwood, dit que le gouvernement libéral n'augmenta la dette publique qu'en autant que le permettaient les ressources des citoyens de la Saskatchewan et que pour lui — le gouvernement libéral — la taxation n'était pas le dernier moyen de financer, puisqu'il savait se contenter de ses propres revenus. Faisant allusion aux vivats qui ont salué le discours sur le budget, Parker déclara que les fermiers auront besoin qu'on leur crie: courage! courage! lorsqu'ils devront grossir le trésor public si aminci par les folles dépenses des deux dernières années. C'est *around by the flag and the appeals* pour lui un budget conservateur typique "*Decked out and wrapped to patriotism*".

UNE AUTRE VOIX
EXTRA CHORUM

"Pourquoi les libéraux n'ont-ils pas amassé aux temps de prospérité pour les jours d'adversité?" dit Hutcheon, conservateur, Arm River. Il affirma que les municipalités seules ne pouvaient porter le fardeau du *relief* de la façon dont il était administré par la commission de secours. Il n'approuva pas non plus l'augmentation de $5.00 sur les permis d'autos ni le changement dans le remboursement de la taxe de gazoline aux fermiers.

LE "BRYANT BRIDGE"

"Que montre-t-on pour justifier l'augmentation considérable de la dette publique? demanda George Cockburn, libéral, Redberry. Des choses comme le "Pont Bryant" dit-il. Je ne sais pas si le ministre des Travaux publics a l'intention de s'élever une statue sur l'un des *Islands*?" ajouta-t-il.

"Vous pourriez jouer à la Robinson Crusoe, suggéra Bryant.

Cockburn s'opposa à la réduction des octrois scolaires et prophétisa que, malgré l'augmentation de la taxe de gazoline et des permis d'autos, les revenus seraient moindres l'an prochain. Il blâma les membres du gouvernement d'appuyer Bennett "dont la politique de haut tarif a volé à l'Ouest ses marchés."

Session fédérale

Un Cabinet d'Union

Une rumeur qui s'accrédite tous les jours davantage --D'autres fusions de banques en perspective -- M. Bennett paraît chercher la mort de la compagnie de Beauharnois -- encore la question du chômage --M. Bennett traité de dictateur.

Ottawa. — Les mêmes partis politiques canadiens qui en 1917, en présence de la Guerre mondiale, ont formé un cabinet d'union, auront-ils aujourd'hui le même recours, en face de la guerre et de la crise économique de l'heure? C'est ce qu'on laisse entendre dans plusieurs milieux, et l'année ne se passerait pas sans que le gouvernement de M. Bennett, comme celui de sir Robert Borden il y a déjà quinze ans, invite des libéraux à accepter des portefeuilles dans son administration.

En 1917 le cabinet d'union avait eu pour effet de diviser le pays devant le danger, au lieu de l'unir plus étroitement, et il en est résulté des obligations qui pèseront encore plusieurs décades sur les épaules du contribuable canadien. Le cabinet d'union de 1932 aurait-il des conséquences aussi onéreuses? Le peuple canadien pourrait bien apprendre que les guerres sanglantes des champs de batailles ne sont pas, de tous les conflits humains, les plus onéreux.

La rumeur de la semaine dernière, lancée en pleine Chambre des Communes, à la face du ministre des Finances, M. Rhodes, par un jeune député libéral de Toronto, au sujet de la fusion de deux autres grandes banques canadiennes, dont l'une subit une crise passablement cruelle, ne laisse pas de susciter maints commentaires. Tout le monde considère comme un grave danger la monopolisation de l'argent disponible aux mains de trois ou quatre institutions financières, qui regorgent aujourd'hui de dépôts parce que le peuple n'ose plus dépenser et se prépare à toute éventualité, et qui drainent les économies des campagnes vers les villes en frappant les taux d'intérêt si exorbitants, que les autorités fédérales ont dû, ces dernières années, avoir recours à un système coûteux de prêts agricoles pour mieux aider les cultivateurs. La centralisation du capital crée les dictateurs de l'argent, les plus à craindre qu'il soit possible d'imaginer, parce que leurs caprices peuvent tout simplement jeter le désordre dans toute la rouage économique national. Les Etats-Unis souffrent considérablement, à l'heure qu'il est, du despotisme financier de deux ou trois maisons de Wall Street.

Mais ces banquiers aussi ont leurs épreuves. Quelques-uns d'entre eux ont obtenu cette semaine du premier ministre Bennett une entrevue à laquelle ils attachaient une extrême importance, parce qu'il y allait de leur vie, plutôt de celle des institutions qu'ils dirigent. Ces banquiers avaient consenti des avances considérables à la compagnie de Beauharnois, et ils se sont mis dans la tête que l'arrière-pensée du premier ministre, avec plusieurs de ses enquêtes dirigées contre cette compagnie, pourrait bien être la mort de la Beauharnois. Au lendemain de l'enquête des Communes, sur la même compagnie, M. Bennett avait intimé le renvoi de trois ou quatre gros bonnets de la compagnie, et depuis on n'en a pas assez fait et on a trop négligé de se conformer aux ordres du premier ministre. D'où plus qu'il n'en faut pour semer la crainte chez les banquiers intéressés, qui connaissent leur homme.

La Chambre aussi trouve M. Bennett rigide, et cette semaine on l'a traité directement de dictateur. "Dictateur? se demanda l'honorable M. Lapointe. Mussolini est un enfant, à côté du premier ministre actuel". Il s'agissait de la présentation, par M. J. S. Woodsworth, de Winnipeg, d'un bill demandant de biffer du Code criminel le fameux article 98, dirigé contre les assemblées, les discours, la littérature et toutes les activités de sociétés comme celle des communistes. M. Woodsworth, qui représente ce parti à la Chambre, présentait son bill pour la première lecture. M. Bennett refusa net de l'entendre. Or, c'était la première fois depuis cinquante ans que la Chambre ne s'était pas prévalue de son droit de loi dès sa première lecture. D'où tempête et bourrasque qui ont accumulé sur le crâne demi-chauve du premier ministre un amas de mauvaises épithètes.

Le gouvernement revient encore cette année avec son fameux bill du chômage, et cette fois comme l'an dernier, il demande carte-blanche dans les dépenses entreprises à cette fin. Mais c'est pour jusqu'au premier mai 1932 seulement. Après cette date les secours seront-ils à leur terme, ou bien le premier ministre projette-t-il quelque autre mesure du même acabit? C'est ce qu'on se demande dans tous les milieux.

Les diverses enquêtes décidées par les autorités sont presque toutes commencées. Le 2 mars le Sénat s'est mis au travail pour tout de bon, dans son comité d'enquête sur les relations de trois sénateurs libéraux, MM. McDougald, Haydon et Raymond, avec la compagnie de Beauharnois; le comité des Communes qui s'occupe des accusations portées par un ancien ministre libéral, M. Gordon, contre le premier ministre au sujet du voyage de noces de sa soeur et de son beau-frère et d'un wagon de chemin de fer qui lui aurait coûté $125,000, citera cette semaine deux journalistes d'un quotidien de Toronto, qui a rapporté dans ses colonnes les accusations portées par M. Gordon; le comité des fonds électoraux versés aux partis par la compagnie de Beauharnois a déjà commencé son travail et a admis officiellement, tout en le regrettant, que dans nos moeurs actuelles il faut des fonds pour mener une campagne électorale. L'enquête dans la commission du service civil commencera sous peu, et le débat sur le bill Gagnon, qui veut soustraire de la Commission tous les fonctionnaires de l'extérieur d'Ottawa, occupe beaucoup les esprits. D'une part personne ne peut revenir au favoritisme politique et, d'autre part, les députés ministériels sont ennuyés de leur impuissance quand il s'agit de faire des nominations dans leurs comtés respectifs.

Toutes ces enquêtes, le débat sur le bill Gagnon, le discours de M. Rhodes sur le budget, sont autant de promesses du plus grand intérêt pour les jours qui restent de la présente session.

Etienne ROBIN.

x

Divers

La lutte contre les sauterelles aux Etats-Unis

Washington. — La commission compétente du Sénat a approuvé un projet portant ouverture d'un crédit de $1,450,000 au Département de l'Agriculture, cette somme devant être spécialement destinée à combattre les sauterelles.

Un momument commémoratif de l'exil des protestants français

Paris. — M. Clearwater, vice-président de la Société huguenote de New-York qui groupe les descendants connus des protestants qui sortirent de France du seizième au dix-huitième siècle, pour des motifs de conscience, et s'établirent ensuite aux Etats-Unis d'Amérique, vient de se rendre dans l'île de Ré, accompagné de M. Meyer, premier adjoint au maire de la Rochelle. M. Clearwater descend lui-même d'une famille Beaudoin, de l'île de Ré, dont une branche s'exila après la révocation de l'édit de Nantes...

La Société huguenote envisage l'érection d'un monument commémoratif de "l'Exil" sur un point de la côte ouest de France, probablement à l'île de Ré.

x

L'esprit d'un Auvergnat

Une dame venant ces jours-ci de Washington nous racontait qu'au dîner donné à M. Laval par le président des Etats-Unis, M. Hoover, figurait au menu un beau poulet qualifié de "chapon".

Le voisin de table de notre Premier lui demanda quelle différence il y a entre le chapon et la poule.

M. Laval qu'on ne prend jamais de court, répondit en son plus pur auvergnat:

—La poule, cha pond, le chapon, cha pond pas.

Le Yankee ne put déchiffrer la réponse.

Population de la Pologne

Le recensement du 9 décembre dernier en Pologne a dénombré 31,-927,000 habitants, sans compter l'armée active. La population totale dépasse donc trente-deux millions. Elle a augmenté de cinq millions en dix ans, depuis le recensement de 1921, et cela, malgré une forte émigration.

La Pologne compte onze villes qui dépassent 100,000 habitants: Varsovie, 1,200,000; Lodz, 605,000; Lwow, Lemberg, 316,000; Poznan Posen, 246,000; Carcovie, 221,000; Wilno, 197,000; Katowice, 127,000; Czenstochowa, Bydgoszcz, Bromberg, Lublin et Sosnowiec.

x

Proverbes chinois

Celui qui ne sait pas couvrir du manteau de l'indulgence les fautes de ses amis n'est pas digne d'en avoir.

La laideur, avec un aimable caractère, est préférable, dans une femme, à la beauté accompagnée d'un mauvais naturel.

Celui qui estime plus l'or que la vertu perdra l'un et l'autre.

Le pauvre qui est heureux dans l'infortune mérite des éloges.

LA PAGE ECOLIERE



Causerie

Mes bien chers Neveux et Nièces,

Un souffle de patriotisme du meilleur aloi semble être passé sur notre province pour inspirer vos petits chefs-d'oeuvres littéraires de février. Avec quelle joie affectueuse j'ai lu vos charmantes compositions les unes, décelant la candeur ingénue de l'enfance; les autres vibrant de juvénile enthousiasme; toutes, témoignent un profond attachement à notre langue et à nos traditions. Les plus vieux, surtout ont su chanter les gloires de notre passé à la façon des poëtes. Si je pouvais, je les publierais toutes dans notre journal familier pour dévoiler à chacun le zèle et le dévouement de vos chers maitres et maitresses et montrer à tous combien leur enseignement est imprégné de surnaturel et de fierté nationale. Louange à eux!... et vous, mes très chers, sachez bien l'apprécier.

Ce m'est une véritable consolation de constater que vous mettez toujours en pratique la devise proposée le mois dernier: "*Montez plus haut... vers l'idéal!*" Vous le ferez en avançant sans cesse dans la science et la vertu. Oui, "*Science et vertu*", c'est bien ce qui fera de *nous un peuple fort, ce qui nous prouvera que la race des Dollard, des Madeleine de Verchère*, des Bréboeuf et de tous les braves qui ont immortalisé notre histoire n'est pas éteinte dans l'Ouest Canadien. Pour y faire revivre l'esprit de ces héros, je vous proposerai de pratiquer durant ce mois *l'apostolat de la souffrance*, en acceptant toutes les petites contrariétés, les petits ennuis de chaque jour sans vous plaindre, en sachant vous oublier pour faire plaisir aux autres, et bien d'autres pratiques que sauront vous suggérer vos chers maitres et maitresses. Vous me direz peut-être: C'est difficile de toujours se mortifier, se renoncer en silence. Oui, c'est difficile mais non pas impossible, en agissant ainsi on se forme un caractère bien trempé, un caractère de saint. Pour le bien comprendre, il suffit d'avoir l'âme canadienne-française.

Allons, chers petits amis, je suis sûre que vous saurez trouver dans vos coeurs une veine de sang généreux pour vous montrer dignes de vos valeureux ancêtres et vous verrez par expérience comme il est doux de se sacrifier pour une noble cause... Permettez-moi de vous citer ici la parole d'un de nos vénérés et dévoués missionnaires Oblats de Marie Immaculée, dans une récente conférence. "Qu'il est bon de se sacrifier pour les autres, disait-il. En donnant de sa personne, on est comme *l'érable* de notre pays qui semble heureuse de se laisser *tailler*, de donner sa sève et son sucre au profit de tous ceux qui s'en délecteront."

Qu'il en soit ainsi de vous, chers petits amis. Profitez bien des grands enseignements que nous donne la vie *dans les circonstances actuelles*. C'est dur, parfois, mais il faut bien apprendre sa leçon. Surtout, regardez Jésus, ce grand modèle de la souffrance, que l'Eglise mettra bientôt sous nos yeux. Suivez-le dans toutes les péripéties de sa Passion et vous serez pour lui autant de petits "Anges Consolateurs". N'oubliez pas non plus notre bon Père saint Joseph dont nous célèbrerons la fête en ce mois. Recommandons-lui les destinées de notre pays. Si nous avons pour lui un culte vraiment filial, il saura bien:

Protéger la terre de nos aïeux,
Ceindre son front de fleurons glorieux

Chacun de vous sera un de ces fleurons, si vous êtes fidèles à marcher sur les traces de nos intrépides devanciers,

Votre toute dévouée,

TANTE PRESENTINE.

Quelques Compositions

André Laverdière
Grade VIII

Un jour j'assistais à une instruction durant une retraite et le prédicateur commença ainsi son sermon; avez-vous quelquefois remarqué *en parcourant un jardin* toutes les belles fleurs qui s'y trouvent? Les unes d'un rouge vif, les autres d'un rose merveilleux quelques-unes violettes et sombres, celles-ci blanches comme la neige, celles-là d'un jaune or qui charme. Chacune à sa *parure*.

Le parterre de fleurs est beau à l'oeil d'un artiste et même à nos yeux. Nous voyons dans ces mille couleurs la puissance et la bonté de Dieu.

Toutes ces fleurs représentent les professions et les métiers qu'exercent les hommes. Et dans ce jardin se trouve un beau lys blanc qui s'élève au-dessus de toutes les autres fleurs. Il représente la vocation sacerdotale.

Eh bien! à mon âge, il est difficile d'assurer ce que l'on veut faire, mais je crois que de toutes les professions et les métiers celle-là est vraiment la plus noble et la plus désirable sur terre. Il y a des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont tous une âme mais tous n'y pensent pas. Il faut le prêtre pour rappeler à ces âmes qui vont se perdre le Dieu qui les a créées. C'est le prêtre qui leur donnera l'exemple et les sauvera. Le prêtre comme un autre Jésus sur la terre enseigne, bénit et pardonne. Il instruit, dirige, console, ramine au bien, sanctifie les âmes et donne la paix aux pauvres par ses aumônes, *aux affligés par ses encouragements* et ses conseils. Pour moi je ne vois nulle autre carrière à embrasser. Je me mets à l'étude dès maintenant pour atteindre ce but car je dois travailler toute ma vie pour Dieu.

x

Jeanne Bellefeuille,
Extraits.

Nous, petits Canadiens de l'Ouest, efforçons-nous d'imiter un tel brave et même, dirai-je, devenons des "Dollard" — Dollard! le symbole du patriotisme canadien-français. —Comme lui, favorisons notre race, aidons-nous, luttons même! Ainsi Dollard, selon l'abbé Guindon, fut, à l'un des moments les plus pénibles de notre histoire, "l'éclair qui résout le nuage, et disparait aux cieux cachant son glaive d'or."

Dollard! ces deux syllables prestigieuses remplissent l'imagination des enfants comme celle des adultes: une nuée d'Iroquois se lèvent, armés en guerre et fabuleux de férocité, Dollard et ses compagnons apparaissent comme de nobles héros au-dessus des combattants, des nuages de fumée, du mousquet.

Profitons de la leçons de confraternité que nous prèche le fait d'armes du Long-Sault. C'est par l'union et la discipline que nous triompherons.

Voyez, chers compatriotes, si nous le voulons, nous pouvons dès maintenant imiter Dollard, nous préparant par des actions faites avec générosité aux oeuvres plus importantes que nous réserve l'avenir.

Dollard! gardons cette vision et puissions-nous toujours suivre ce héros, sur le chemin de l'honneur, du devoir et de la lutte!

Nous devons, sur toutes les frontières de nos droits, dresser et maintenir ces Long-Sault, et tenir jusqu'au bout.

Suivant patriotiquement les nobles traces de l'admirable Dollard, parlons "bien" comme lui, notre belle langue, notre langue française, langue de notre Mère-Patrie, la langue de la civilisation. Qu'elle retentisse dans la bouche de chacun de nous, petits Canadiens! Montrons-nous fiers et dignes de notre origine!

Il est donc vrai de dire que le dévouement de Dollard se détache, fleur exquise, entre de si précieuses fleurs, en un puissant relief de patriotisme et de gloire.

x

Edouard Bellanger,
Grade V

J'aime mon petit frère parce qu'il est si bon et si charmant. Si vous le voyez vous l'aimeriez comme moi. Il a de beaux yeux bleus, des cheveux noirs, une petite figure blanche comme la neige.

Quand il fait beau, je vais dans le jardin et je l'emmène avec moi pour lui apprendre le nom des légumes et des fleurs. Ensuite nous nous promenons dans la cour.

Il aime à aller à cheval avec moi. Lorsque je vais à l'école, il n'est pas content de me voir partir. Il aime bien mieux me voir revenir. Je m'amuse à lui parler, et à lui demander de petites questions et il me répond bien gentiment. Il ne se fâche jamais, il a une bon caractère. Je désire bien qu'il soit assez grand pour aller avec moi à l'école. Car je m'ennuie quelquefois en pensant à lui.

A Mon Pays '1'

Beau pays canadien, vieille terre française,
Je voudrais te chanter; je ne te connais pas!
Tes bois n'ont point reçu l'empreinte de mes pas,
J'ignore tes lacs bleus, tes monts où tout s'apaise.

Que j'aurais parcouru tes chemins à mon aise
Et vogué sur tes eaux qui s'étendent, là-bas!
Tes arbres m'auraient pris entre leurs tendres bras.
Et j'aurais oublié l'existence mauvaise...

De ton immense ciel, moins heureux que l'oiseau,
Je n'ai pu contempler que le même morceau
Sous lequel se dressait toujours le même érable!

Oh! ne m'accuse pas d'un coupable dédain!
Nul autre ne t'aima d'un amour plus certain!
Mais pleure sur mon sort à jamais misérable!...

Albert LOZEAU.

(1) Depuis que ces vers sont écrits, l'auteur a parcouru les routes du pays, mais si peu!

Quand il Neige

Quand il neige sur mon pays,
De gros flocons couvrent les branches,
Et les regards sont éblouis
Par la clarté des routes blanches.
Et dans les champs ensevelis,
La terre reprend le grand somme
Qu'elle fait pour mieux nourrir l'homme,
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
On voit s'ébattre dans les rues
Les petits enfants réjouis
Par tant de splendeurs réparues.
Et ce sont des appels, des cris,
Des extases et des délires,
Des courses, des jeux et des rires,
Quand il neige sur mon pays,

Quand il neige sur mon pays,
C'est que tout le ciel se disperse
Sur la montagne et les toits gris
Qu'il revêt de sa claire averse,
Ou qu'une avalanche de lis
De sa pureté nous inonde...
C'est le plus beau pays du monde
Quand il neige sur mon pays!

Albert LOZEAU.

Nos Ecrivains en Herbe

Compositions de février 1932

FORGET, SASK.

GRADE XI

Georgette, Damiens	92
Hélène Dechief	72
Juliette Marchand	72
Antoinette Marchand	70

GRADE X

Jean Dechief	75

GRADE IX

René Siand	72
Anita Baron	70

GRADE VIII

Germaine Siand	75
Louis Perpète	70

GRADE VII

Robert Hartree	85
Blanche Lecomte	70

GRADE V

Maurice Perpète	77
Léa Havelange	71
Gérard Granger	70
Blanche Hartree	70
Doreen Reson	66
Jean Granger	60
Irène Coderre	53

GRADE III

Verna Murphy	68
Léon Haughian	50

MONTMARTRE

GRADE XI

Gertrude Goulet	95
Kathleen Crégan	85

GRADE IX

Béatrice Pépin	90
Cécile Perron	85

GRADE VIII

Paul-Emile Béchard	98
Antonia Lévesque	85
René Hamelin	83
Wilhelmina Williams	75

GRADE VII

Nora Lévesque	95

GRADE VI

Laura Collins	95
Germaine O'Saughnessy	85

GRADE V

Gilberte Côté	92
Léonore Rajotte	85

GRADE V

Hélène Fowler	95
Georgianna Bissonnette	93
Clovis Goulet	77
Gaston Coupal	75
Edouard Perron	75
Charles-Auguste O'Saughnessy	70

PONTEIX

GRADE XI

Hélène D'Hondt	95
Marie-Irène Potvin	97

GRADE X

Rose-Alma Saulnier	79

GRADE IX

Rita Landry	90
Germaine Giroux	85
Gabrielle Potvin	92

GRADE VIII

Stella Dumont	80
Marguerite Brière	85
Juliette Douville	75

GRADE VII

Jeannette Paquette	85
Alberte Lacourcière	62
Marie-Ange Lizée	78
Jeanne d'Arc Beaudoin	70

GRADE VI

Suzanne Morin	62
Emilia Dumont	68
Rose Mae Mercier	65
Viviane Douville	65
Jean Paul Potvin	65
Pierre Kerriche	85
Robert Loiselle	58

GRADE V

Cécile Mercier	60
Marie Tanter	75
Hélène Tanter	69
Madeleine Beaudoin	70
Thérèse Beaudoin	68
Alice Béliveau	55

WILLOW-BUNCH

GRADE XI

Edithe Lauzière	90
Flore Mathieu	90
Alice Mathieu	89
Simone Joly	75

GRADE X

Annette Légaré	88
Betsy Rainville	78

GRADE IX

Bernadette Lemieux	89
Marie-Jeanne Mathieu	88
Jeanne d'Arc Deshaye	88
Lina Gaudry	80
Laurianne Mondor	60

GRADE VIII

Claire Lapointe	89

GRADE VII

Béatrice Bellefleur	92
Annette Provost	90
Anita Granger	90
Estelle Légaré	88
Jeanne Poirier	80
Estelle Provost	78
Simone Bruneault	75
Elisabeth Gaudry	70
Annette Sylvestre	60

GRADE VI

Palmyre Provost	80
Cécile Noël	78
Yvonne Bruneau	76
Yvonne Légaré	73

GRADE V

Ovilda Bruneau	85
Eliane Courchaine	83
Viola Bruneau	82
Marie-Jeanne Lauzière	82
Bernadette Beaulne	81
Maurice Poirier	80
Marie Girandier	80
Marie Rémillard	78
Carmel Drouin	78
Bernadette Lavallée	72
Jeannette Langlois	68
Cécile Lemieux	68
Lorraine Fréchette	67
John Dumais	60
Simon Beausoleil	52
Adrien Beausoleil	51
Ernest Langlois	50

GRADE IV

Juliette Winslow	85
Charles Mathieu	82
Bibiane Granger	80
Réjeanne Mondor	79
Albert Shrigley	79
Luc Cadieux	76
Alice Gareau	75
Dolorès Fréchette	74
Roger Lemieux	74
Alcée Légaré	72
Emilien Lebel	70
Cécile Beaulne	70
Marguerite Noël	70
Pauline Joly	66
Imelda Boisvert	68
Ronald Provost	70
Léonce Beauchesne	65
Valérie Langlois	65
Thérèse Dionne	60
Marie-Reine Dionne	60
Jeanne Duperreault	62
Thérèse Balthazar	58
Lucie Rainville	56

LAFLECHE

GRADE XII

Camille Bonnay	94

GRADE X

Cécile Campeau	88

GRADE IX

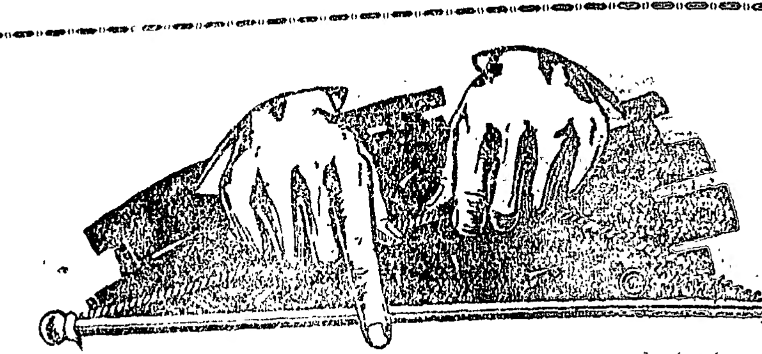
Gilberte Palmier	92
Edna Thuot	90

GRADE VIII

Madonna Lewis	90
Gabriella Verhelst	90
Nellie Morin	88
Jeahnette Burlinguette	80
Elnora Bourassa	76
Catherine Darby	76
Jeanne Cantin	76

GRADE VI

Gérard Roy	92
Laura Thuot	85
Elsie Verhelst	84
Albert Verhelst	80
Emile Régimbale	80
Ruth Brunelle	50
Alice Lizée	80
Dolores Bourassa	70
Pat Morin	70



Sujets de Composition

GRADES 9, 10, 11, 12

Décrivez un tableau religieux de Grand Maître. Par exemple.

"La Scène" de Léonard de Vinci
"Le Jeune Homme Riche" de Hoffman.
"L'Angelus" de Millet.

GRADES 6, 7, 8

Décrivez une des gravures de votre livre de lecture.

GRADES 1, 5

"La Fête de Maman"

N.-B. — Nos petits écrivains en herbe sont priés de bien vouloir tenir compte du maximum de mots exigé pour chaque sujet de composition, qui est de 250 à 300 mots.

GRAVELBOURG

GRADE XII

Gertrude Dupras	96
Cécile Huel	95
Thérèse Raymond	93
Maria Gratton	92
Léona Boisselle	91
Rose Blouin	85

GRADE XI

Anita Lefebvre	95
Lucienne Desautels	94
Jeanne Bellefeuille	91
Jeanne Chouinard	88
Aurore Poirier	86
Cécile Babin	84
Camilla Allard	83

GRADE IX

Clotilde Lavoie	92
Jacqueline Michaud	90
Marguerite Bellefeuille	88
Della Bouvier	85
Stella Bellisle	80
Eva Laverdière	80
Lucille Dupras	75

(Suite à la page 7)

Nos Ecrivains . . .

(Suite de la page 6)

Agnès Coots 75
Gérald Northrup 60

GRADE VIII

Germaine Petit 98
André Laverdière 98
Eugénie Beaulieu 92
Cécile Crépeau 91
Raymond Laverdière 90
Audrey Atkins 80
Irène Gravel 80
Fernand Therrien 78
Marie Anne Boisselle 75
Ethel Lemyre 60
Rolande Audette 60
Raymond Bélisle 50
Léonard Northrup 50

GRADE VII

Eva Quirion ....
Wilfrid Houle ....
Laurette Dion 80
Ione Tétreault 78
Phyllis Atkins 76
Luc Aussant 75
Patricia Lamone 73
Vera Atkins 72
Youville L'heureux 69
Jules Lacasse 65
Thérèse Therrien 60

GRADE VI

Germaine Bellefeuille 95
Jérémie Crépeau 90
Laurette Amyot 88
Antonin Duhamel 82
Claire Lafrenière 77
Eliane Beaulieu 75
Wadell Thorson 72
Jeanne Beauregard 70
Léon L'Heureux 70
Marie-Anne Gauthier 68
Lionel Houle 67
Albert Beauregard 66
Frances Thorson 65
Fernand Mailhot 65
Irène Baril 62
Ethel Hall 60
Roger Larivière 60
Robert Lafrenière 55
Léonette Boucher 50
Ernest Arquin 50
Victor Gauthier 50

GRADE V

Cécile Martel 94
Madeleine Bourgeois 92
Pauline Juneau 81
Jeanne Crépeau 80
Lena Bélanger 80
Claire Prud'homme 78
Blanche Northrup 76
Hilda Bedford 74
Gilberte Lizée 74
Marcel Therrien 70
Edward Gauthier 70
Robertine Piché 68
Ferdinand Gères 65
Alice Northrup 56
Lucille Larivière 52
Florence Gratton 50
Laurette Piché 50
Marcel Gagnon 50

GRADE IV

Lucien Juneau 90
Cécile Levac 89
Doreen Wray 88
Walter Wray 60
Jeanne Prévost 87
Lionel Bourgeois 86
Marcel Bonneau 83
Régina Martel 82
Marie-Jeanne Quirion 81
Irène Chabot 80
Barbara Schnell 80

Liliane Arguin 79
Hélène Boisselle 79
Irène Huel 78
Aimé Poirier 77
Louis Blouin 75
Ruth Lambert 73
Don Lambert 60
Laurette Therrien 74
François Beausoleil 72
Claire Gauthier 71
Marjorie Atkins 70
Henri L'Heureux 69
Joe. Schnell 68
Yolande Auclaire 62
Henri Bélanger 61
Gérald Doutre 59
Denise Guay 60
Louis Laverdière 56
Vernon Chabot 55
Léo Lamothe 53
Gérard Larivière 50

GRADE XI

Germaine Hamon 96
Jeanne Hamon 95

GRADE VIII

Yvette Lafrenière 95
Elise Beauchesne 93

GRADE VII

Pauline Chevrier 88
Lucienne Beauchesne 80

GRADE VI

Cécile Chevrier 94
Roland Braconnier 80

GRADE V

Jean Deaust 85
Rosalie Braconnier 82
Eva Beauchesne 81
Eléonore Aussant 80
Marcel Lafrenière 80

GRADE IV

Gilberte Hamon 92
Annette Bachand 85
Thérèse Lafrenière 82
René Chevrier 78

GRADE III

Marie-Jeanne Deaust 80
Simonne Chevrier 80
Noël Braconnier 78
Marcel Braconnier 76

BELLEGARDE

GRADE VIII

Irma Petit 92
Marguerite George 90

GRADE VII

Louise Perreaux 85
Hélène Bourgeois 82

GRADE VI

Joseph Rivet 87
Cécile Sylvestre 85
Geneviève Moreau 80
Lucien Garnier 75

GRADE V

Denise Petit 90
Clotilde Paulhus 86
Alcide Sylvestre 84
Maurice Monin 83
Arthur Perreaux 80

GRADE IV

Joseph Perreaux 78
Lucienne Perreaux 75
Alphonse George 72

NORTH BATTLEFORD

GRADE VIII

Antoinette Poitras 97
Germaine Grégoire 96
Marguerite Pouzache 95

GRALE VII

Bertha Laflamme 94
Marie Roch 90

GRADE VI

Laure Baribeau 95
Hazel Burtch 92

GRADE V

Raymond Sergent 96
Georges Bélanger 95
Edmond Bélanger 90

RADVLLE

GRADE VIII

Eugénie Dionne 95

GRADE VII

Azilda Dionne 90
Albert Dionne 86

Fernand Delaye 85
Louise Prost 85
Louis Hébert 84

GRADE VI

Lillian Grenon 80
Thérèse Fradette 75
Georges Prost 72
Raoul Bourassa 70
Ida Bourassa 70
Yvonne Morrissette 68
Ernest Demers 65
Edmond Dionne 60
Francis Gagnon 55

GRADE V

Blanche Deschambault 82
Annette Bourassa 80
Rita Cherpin 79
Aurore Dionne 78
Albert Bourassa 78
Maurice Hébert 78
Rolande Dionne 76
Orise Morrissette 75
Yvonne Prost 75

GRADE IV

Sylvia Sylvestre 90
Aline Hébert 80
Robert Sylvestre 78
Joseph Cherpin 78
René Dionne 78
Théodore Fradette 78

Jacques Dorais 71
Albert Dessert 70
Simonne Hamel 70
Charles Edouard Lussier 70
Georges Bourgeault 61

LAURIER

GRADE IV

Angela Berthelette 93
Angèle Desruisseaux 91
Thérèse Doucette 90
Joseph Desroches 90
Solange Van Hunback 90
Germaine Bilodeau 89
Emma Bilodeau 87
Greta Boerchers 83
Clarence Boisvert 80
Marie Blanchard 77
Ernest Hébert 75

GRADE V

Yvonne Lapointe 94
Rose Gamache 92
Pauline Laurier 91
Albert Assailly 90
Mathilda Miron 88
Octave Assailly 87
Etienne Delaurier 83
Albert Mignon 81
Albert Mignon 81
Andréa Assailly 78
Adélard Boisvert 61

Le Niagara

L'onde majestueuse avec lenteur s'écoule;
Puis, sortant tout à coup de ce calme trompeur,
Furieux, et frappant les échos de stupeur.
Dans l'abîme sans fond le fleuve immense coule.

C'est la chute! son bruit de tonnerre fait peur
Même aux oiseaux errants, qui s'éloignent en foule
Du gouffre formidable où l'arc-en-ciel déroule
Son écharpe de feu sur un lit de vapeur.

Tout tremble; en un instant cette énorme avalanche
D'eau verte se transforme en monts d'écume blanche,
Farouches, éperdus, bondissant, mugissant...

Et pourtant, ô mon Dieu, ce flot que tu déchaînes,
Qui brise les rochers, pulvérise les chênes,
Respecte le fétu qu'il emporte en passant!

L. FRECHETTE

Victor Lalonde 85
Anna Fontaine 77
Evéline Deschambault 75
Paul Bourassa 75
Paul Fontaine 72
Paul Demers 70

MARCELIN

GRADE XII

Germaine Tremblay 94
Alphonse Arsenault 94
Gertrude Grézeau 92
Abdon Dessert 92
Angéline Arsenault 91
Maurice Beaulac 90

GRADE IX

Cécile Touchet 95
Lucie Labrosse 93
Antoinette Landry 91
Maurice Dorais 90

GRADE VIII

Yolande Lépine 95
Georgine Bruneau 93
Marthe Laprairie 93
Gilbert Grenier 85
Bertha Délisle 83
Louis Watier 80
Anne-Marie Hamel 78

GRADE VII

Léo Crowe 90
Marie-Berthe Labrosse 85
Thérèse Laprairie 70
Aline Ranger 70

GRADE VI

Marie-Anne Jean 94
Albert Landry 92
Lucie Touchet 92
Odilon Laprairie 90
Claire Despins 89
Clémence Godbout 88
Eugène Labrosse 85
Lucie Arsenault 85
Berthe Viau 81
Paul Hamel 73

GRADE V

Thérèse Touchet 92
Trefflé Bonin 92
Eva St-Pierre 91
Simonne Grenier 85
Hector Bruneau 85
Thérèse Desjardins 83
Thérèse Viau 82
Alice Kimps 82
Jeannette Viau 80
Victorin Bourgeault 80
Jean Watier 80
Eddie Boudreault 80
Cécile Hamel 79
Paul Emile Germain 79

GRADE VI

Delia Fradette 95
Marie-Louise Dauphinais 90
Clarence Doucette 90
Cécile Boisvert 88
Florence Berthelette 80
Rose-Anna Assailly 80
Albert Doucette 80
Yvette Desruisseaux 77
Albertine Doucette 92

LAC PELLETIER

GRADE X

Thérèse Chénard 95
Cécile Perron 85

GRADE VIII

Paul Perron 96
Jeanne d'Arc Chénard 95
Léonard Chénard 92

DEBDEN

GRADE IX

Robert Lajeunesse 95
Florence Leclerc 92
Conrad Cyr 88

GRADE VIII

G. E. Croteau 90
Cécile Leclerc 89
Alma Belair 88
Henri Blais 87
Simonne Savard 86
Georgette Ruel 86
Hector Brunet 85
Marie-Rose Lajeunesse 85
Léo Pepin 84

GRADE VII

Claire Savard 86
Lina Racine 85

GRADE VI

Philippe Labrecque 88
Léo Brunet 88
Elizabeth Labrecque 87
Thérèse Lajeunesse 87
Simonne Goudreault 86
Marie-Rose Gagné 86
Paul-Henri Paquette 85
Dominique Labrecque 85
Henriette Ruel 82
Théodore Croteau 75

GRADE V

Gérard Goudreault 94
Lucien Chalifour 93
Léo Bilodeau 92
Laurent Bujold 90
Henri Bujold 90
Ubald Lajeunesse 90
André Savard 88
Alfred Chalifour 88
Cécile Ruel 87
Roland Gagné 86
Jeanne Bujold 86
Fernand Lajeunesse 86
Roland Chalifour 85
Blanche Paquette 85
Marie-Jeanne Paquette 85
Ronald Savard 85
Léo Paul Belair 84
...a Riguedelle 83
Alice Racine 83
Elise Riguedelle 82

GRADE IV

Laurent Lamothe 85
Rose-Marie Labrecque 85
Gérard Blais 82

Gérald Croteau 81
Lucien Leclerc 80
Jeannette Chalifour 80
Mary-Jane Labrecque 78
Simonne Lamothe 76
Paul Emile Ruel 72

GRADE X

Thérèse Chénard 95
Cécile Perron 85

GRADE III

Paul Perron 96
Jeanne d'Arc Chénard 95

GRADE VII

Léonard Chénard 92
Emilia Perron 84

GRADE VI

Bertha Collignon 82
Hubert Lagoutte 82

GRADE IV

Clotilde Perron 90
Emma Perron 87
Gérard Chénard 86

EDAM

GRADE VII

Colombe Blaquière 85

GRADE V

Marie Nadon 80
Florence Régnier 78
Helen Hatzel 77

GRADE IV

Rita Blaquière 75
Alice Hamel 75
Thérèse Malhomme 74
Jeannette Régnier 72

MATTES

GRADE VII

Berthe Croteau 87
Robert Sévigny 86
Wilfrid Fortier 85
Aurore Fortier 83

GRADE VI

Irène Lamy 84
Germaine Pouliot 80

GRADE V

Juliette Pouliot 81
Cécile Héraux 79

GRADE IV

Isabelle Pouliot 78
Lucile Gauthier 77
Georges Croteau 70

BATTLEFORD

GRADE XII

Lévina Duperron 95

GRADE X

Lucienne Paradis 95
Yvette Bonnet 94
Jeannette Côté 94
Clotilde Roussel 93

GRADE IX

Thérèse Pagé 92

GRADE VII

Yvonne Sergent 95
Suzanne Kelliher 94

GRADE VI

Agnès Hoffman 96
Louis Breton 95

GRADE V

Cécile Pagé 88
Irène Desmeules 85
Lillian Pagé 87
Laurette Breton 86
Francis Boyd 85

BELLEVUE

GRADE VII

Marguerite Duval 92
Julie Gaudet 90

GRADE V

Rodolphe Théoret 88
Aline Gaudet 86
Bruno Houle 85
Denise Duval 82

GRADE IV

Jean Duval 80

GRADE III

Thérèse Donahue 85

MEYRONNE

GRADE VI

Thérèse VanElslande 85
Cécile Roy 84
Marie Brière 80

GRADE V

Léo Therens 78
Mary Donauer 75

GRADE IV

Thérèse Donauer 80
Cécile Landry 75
Yvonne Jacques 70

PRINCE-ALBERT

GRADE VII

Lilianne Brulotte 90
Annette Guédo 89
Jacques Jaspar 88
Yvette Duval 86
Josephine Leblanc 85
Thérèse Ménard 84

GRADE VI

Fernande Painchaud 92
Madeleine Jutras 91
Bella Lafrenière 90
Jeanne Rousseau 86
Edith Gagné 85
Irène Brulotte 80
Raoul Vézeau 76
Rose Hessdorfer 75

GRADE V

Cécile Rousseau 85
Cléophas Lafrenière 80
Doris Brulotte 70

FERLAND

GRADE VIII

Joseph Couture 88
Gérard Couture 85

GRADE VII

Dora Barsalam 86
Béatrice Couture 84

GRADE V

Réjeanne Couture 80

x

Un âne qui promet.

—Et, quoi, maraud!... criait avec colère un gentilhomme à son valet; tu m'as acheté un âne au lieu d'un cheval?

—Laissez-le venir, monseigneur! répondit le loustic; s'il croît en proportion de ses oreilles, vous aurez là un âne plus beau que les plus beaux chevaux du monde...

CARTES PROFESSIONNELLES

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

Prince-Albert

PARTIE DE CARTES

Dimanche prochain, le 6 mars, à 8h. 30 m. p.m., aura lieu dans le soubassement de la cathédrale une intéressante soirée. Partie de cartes, programme musical, vente de paniers, etc... Franco-Canadiens venez en foule! Prix d'entrée, 25 c.

EN VISITE

Les abbés A. Louison, curé de Domremy et M. Baillargeon, curé de Bellevue.

M. et Mme Wilfrid Doucette, en route pour Spiritwood, s'arrêtent à Prince-Albert.

—Le R. Frère Auguste, o.m.i., du Scolasticat de Beauval, Sas ; M. l'abbé J. Cybart, curé de Krydor, Sask.

ANNIVERSAIRE.

Dimanche dernier se réunissaient à la demeure de Mme B. Baribeau un groupe de jeunes à l'occasion du 13ème et du 15ème anniversaire de naissance de Denise Baribeau et de sa petite amie Fernande Painchaud. Ce groupe de jeunes au coeur joyeux allèrent d'abord chercher leur amie Fernande et se rendirent chez leur autre amie Denise. Musique, chants, déclamations furent rendus par les invités. Il y eut échange de cadeaux. Tous s'amusèrent ferme et se séparèrent emportant un excellent souvenir. Un succulent goûter fut servi par Mmes B. Baribeau et Painchaud.

Etaient présents, les demoiselles Norma Russell, Eléonar Lacroix, Yvette Duval, Joséphine Leblanc, Murieil Murry et Blanche Keefe.

BAPTEMES:

Le 28 février, baptême de Stanley Polaschuck, né le 7 août 1931 à Poland, enfant de Harry Polashuck et de Julia Chraskowsk. Parrain, Harry Belly; marraine, Helen Chodakawsk

—Le 28 février, baptême de Joseph, Francois né le 24 janvier 1932 à Prince-Albert, enfant de John et de Elisabeth Valois. Parrain, Auguste Bantle et Mme A. Bantle.

—Le 28 février, baptême de Joseph Edward Harodyski, né le 17 janvier, 1931, à Prince-Albert, enfant de Edward et de Anastasia Zaharoduna, Parrain, Francis Yez, marraine Eva Rafka.

DECES:

Vendredi dernier, s'éteignait paisiblement au sanatorium de Prince-Albert, après être munie des sacrements de notre mère la sainte Eglise, Mme Annie Marie Gingras, âgée de 38 ans. Elle laisse dans le deuil son mari et cinq enfants. Mme Gingras fut une mère modèle et remplie d'un grand esprit de foi. C'est avec résignation qu'elle vit arriver la mort. Avant de mourir, elle fit écrire une lettre d'adieu à ses chers enfants qui la pleurent aujourd'hui. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Lundi Matin, mourrait aussi, à l'hôpital de la Ste-Famille, la jeune Pearl Roy, âgée de neuf ans. Elle est native de Duck Lake.

PARTIE DE CARTES:

Nos jeunes collégiens, garçons et filles, donnèrent, dimanche soir, une partie de cartes qui fut un grand succès. Il y eut 16 tables; 10 tables de "Whist" et 6 tables de "Bridge" Les heureux gagnants pour le Bridge furent: G. Baribeau, 1er prix: Mlle Mary Strachan, 2ème prix: M. G. Painchaud a obtenu le prix de consolation. Pour le Whist: Mlle Marjorie Murray, 1er prix; M. A.

voyez des échantililons au département qui le fera analyser et don-

Berfer le prix de consolation. Etaient en charge de la partie de cartes et du goûter, M. Taché Russell, notre dévoué président, Mlle Irène Gagnier, qui mérite toutes nos félicitations pour son bon travail ainsi que Mlle Catherine Weinmayer et notre bon secrétaire, Tom Dougherty. Les jeunes remercient de tout coeur tous ceux qui les ont encouragés par leur assistance.

CAREME:

Nous sommes déjà rendus à la demi-carême. Si nous n'avons rien fait pour Dieu jusqu'à présent, reprenons-nous, nous avons l'occasion en assistant à la sainte messe le matin et aux exercices le soir.

NOTES SPORTIVES

Le Pinto, en gagnant trois parties contre Excelsior, se trouve égal avec le National pour la première place dans la 2ème série.

MM. Anctil, Walter Russell et Villeneuve sont au tableau d'honneur avec 229, 227 et 225 points à leur crédit.

Parmi les dames, Mme Brodeur décroche le joli score de 213 pour une partie et 245 pour trois.

Les parties de vendredi prochain seront probablement très disputées. Excelsior et Dollard se promettent bien de ne pas rester à la queue.

POSITION DES EQUIPES

	J	G	P
Nationals	9	7	2
Pintos	9	7	2
Shamrocks	9	6	3
Excelsior	9	2	7
Dollards	9	2	7

La patinoire s'écroule

La patinoire de Prince-Albert, construite à peine depuis deux ans, s'est effondrée, mercredi dernier, vers une heure de l'après-midi. Il n'y eut aucune perte de vie. Le nouvel édifice était évalué à $40,000. Il ne portait qu'une assurance contre le feu.

Un piéton, qui se trouvait à proximité, entendit un premier craquement, puis il vit tomber le tout. Ce ne fut l'affaire que de quelques secondes. La veille au soir, plus de huit cents personnes assisterent à une joute de hockey.

Le département des Travaux publics ordonne une enquête à ce sujet. M. Walter Martin, architecte provincial en est chargé.

Petite vérole

On rapporte qu'il y a encore quelques cas de petite vérole dans le nord de la province de la Saskatchewan. Le département de la Santé publique demande que tous ceux qui n'auraient pas été vaccinés prennent cette précaution afin de prévenir une épidémie.

Mortalité chez les mères de famille

Les statistiques montrent que, sur 22,015 qui ont accouché, 113 sont mortes en donnant naissance à leur enfant. C'est donc une moyenne de 5.1 par mille. Ce record n'est dépassé que par une province au Canada. C'est une considérable amélioration sur les années précédentes, amélioration dûe sans doute à une connaissance plus parfaite des soins hygiéniques.

Attention à l'eau que vous buvez

Le département de la Santé demande aux gens de la province de faire beaucoup attention, à cette période de l'année, à l'eau utilisée pour les nécessités de la maison. L'eau tirée de la neige fondue peut être contaminée, même celle des puits. S'il y a le moindre doute, on mera la conduite à suivre. Une eau infectée peut causer de graves maladies. Vous ne serez jamais trop prudent sous ce rapport.

Variations.

On ne vit pas avec les vertus des gens, mais avec leur caractère. — A. Delpit.

Il n'y a de bons caractère que les gens avec lesquels on n'a pas vécu! — P. Gerfaut.

Chaque homme possède trois caractères: celui qu'il montre, celui qu'il a et celui qu'il croit avoir. — Alphonse Karr.

En marge d'une convention

LES FERMIERS-UNIS DE LA SASKATCHEWAN

Macauley réélu président --- Une résolution hardie --- Etatisation des ressources naturelles et utilités publiques --- quelques vérités à mettre en luminière

Les Fermiers-Unis, section de la Saskatchewan, ont tenu leur convention annuelle, à Saskatoon, la semaine dernière. M Macauley a été réélu président de l'Association.

L'ARTICLE "98"

Les délibérations ont été quelque peu mouvementés. Des résolutions assez hardies ont été proposées. L'une d'entre elles surtout déclare la guerre aux capitalistes, qui sont, prétend-on, la cause du malaise des classes industrielles et ouvrières. M. Georges Williams, ex-président des Fermiers-Unis de la Saskatchewan et président de la convention, les a avertis que l'adoption d'une semblable résolution rendrait tous les délégués paisibles de poursuite d'après la section "98" du code criminel.

De fait, c'est en vertu de la teneur de ce paragraphe que les communistes de Toronto, Hamilton, Sudbury, Port-Arthur, Winnipeg, Estevan, Vancouver ont été arrêtés; c'est toujours d'après cet article, accepté en 1919 par le Parlement d'Ottawa et confirmé par le Sénat, que les organes communistes et révolutionnaires, le *Vapaus* et le *Worker*, qui ont fômenté la grève dans les cerveaux des pauvres mineurs de Bienfait et d'Estevan encore prêts à se révolter, ont été bâillonnés.

LA RESOLUTION A ETE REJETEE.

Cependant, plusieurs orateurs ont déclaré que cette section du code criminel était fausse, qu'ils ne craignaient rien sous ce rapport, mais qu'ils ne voulaient pas mettre l'Association en mauvaise posture à cause d'un malentendu, à propos du mouvement des fermiers en Saskatchewan. Ils ne veulent pas que le but de leur organisation soit mal interprété.

x x x

Leurs efforts ont pour fin de réaliser l'idéal socialiste d'un "commonwealth coopératif" — *Co-operative Commonwealth* — , non par la force des armes, mais par les moyens constitutionnels et le scrutin.

LEUR PROGRAMME.

"Commonwealth Coopératif"

Le système capitaliste actuel est condamné et tenu responsable par l'association des Fermiers-Unis de tout le mal dont souffre le monde en général et la Sasaktchewan en particulier. L'Association demande un nouvel ordre social, à savoir: "un commonwealth coopératif" dont l'idéal serait la production pour l'usage et non pour le profit.

Pour mettre ce "commonwealth coopératif" en vigueur, les Fermiers-Unis croient qu'il leur faut d'abord s'emparer des rênes du pouvoir politique, en Saskatchewan. Alors, de concert avec les partis fermiers des autres provinces, ils doivent obtenir le contrôle du gouvernement du Dominion. Ceci fait, le reste serait facile. Ils s'embarqueraient alors dans une politique de propriété publique, d'étatisme, *Public ownership* d'après laquelle, les chemins de fer, les télégraphes, les banques, le numéraire, le crédit, la radio, l'énergie électrique, les mines, les forêts, les terres et toutes les ressources naturelles seraient la propriété du gouvernement, soit provincial, soit fédéral. Ils donneraient plus d'envergure aux services d'assistance publique. Ils y incluraient les pensions au vieil âge; établiraient des assurances pour la santé, les accidents et le chômage. L'Etat donnerait tout son appui aux entreprises coopératives, organisées pour la vente ou l'achat des produits au bénéfice du producteur et du consommateur.

CONCLUSION

Nous avons déjà exposé les dangers inhérents au système social de l'étatisme, à l'occasion de la convention des Fermiers-Unis de l'Alberta. Nous avons montré que l'Etat est mauvais industriel, parce qu'il se fait trop souvent fi des compétences et des spécialisations; qu'il donne trop souvent dans le favoritisme et engendre le farniente dégradant. Il tue l'initiative personnelle et bat en brèche la liberté individuelle.

Quant aux capitalistes, nous ne voulons nullement les exonérer de toutes fautes, de tous abus.

Trop souvent, ils profitent du malaise de la classe ouvrière ou agricole pour l'exploiter. Mais de là à les vouer aux gémonies du prolétariat, il y a marge. Les ouvriers ont besoin des capitalistes. Le capital est nécessaire au bon fonctionnement des transactions financières, à la mis en opération des industries ou manufactures pourvoyeuses de pain à la classe pauvre.

Mais dans les relations de patron à employé, la justice basée sur la charité chrétienne doit toujours tenir la première place. Dans toutes les difficultés, ce n'est pas le capital qui est blâmable, mais les exigences égoïstes des patrons ou des employés: ou bien les patrons sont injustes et durs, ou bien les employés sont trop exigeants...

Quand le monde s'inspirera des vrais principes de la justice et de la charité, les patrons seront aimés et respectés, les gouvernements auront toute la confiance de l'électorat, les classes ouvrières seront contentes de leur sort, les cultivateurs recevront le prix raisonnable que méritent leurs produits. Ce sera alors l'unité et l'harmonie dans l'ordre, donc la paix dans tous les domaines de la société.

J. V.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"